

MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU
DEVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION
NATIONALE



Programme d'Appui à la Gouvernance

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE GITOBE



Province Kirundo

Kirundo, Septembre 2006

TABLE DES MATIERES Gitobe

	Page
Liste des abréviations	
Préface	
Introduction	
CHAPITRE I. DESCRIPTION PHYSIQUE	1
3.6. Situation géographique	1
1.2. Découpage administratif	1
1.3. Données géographiques	2
CHAPITRE II. DEMOGRAPHIE	3
2.1. Population	3
2.2. Densité	3
2.3. Population par tranche d'âge	3
2.4. Population active et population à charge	5
2.5. Evolution de la population de la commune	5
CHAPITRE III. AGRICULTURE	7
3.1. Système de production	7
3.2. Proportion de la production	10
3.3. Cultures industrielles	13
3.4. Facteurs de production	13
3.5. Unités industrielles	12
3.6. Ecoulement des productions	14
3.7. Personnel d'encadrement	14

3.8. Contraintes	15
3.9. Potentialités / Atouts en matière agricole	15
3.10. Actions à mener	15
CHAPITRE IV. ELEVAGE	16
4.1. Système d'élevage	16
4.2. Evolution des espèces	16
4.3. Situation comparée de la commune Gitobe	18
4.4. Approvisionnement en géniteurs	20
4.5. Santé animale	20
4.6. Les marché d'animaux	21
4.7. Contraintes, potentialités et action à mener	22
CHAPITRE V. PECHE ET PISCICULTURE	24
5.1. Pêche	24
5.2. Pisciculture	24
CHAPITRE VI. FORETS	25
6.1. Forêts naturelles	25
6.2. Production des plants forestiers	27
6.3. Production forestière	27
6.4. Transformation du bois	27
6.5. Principales contraintes, potentialités et perspectives	27

CHAPITRE VII. INDUSTRIE ET ARTISANAT	28
7.1. Industrie	28
7.3. Artisanat	28
7.4. Géologie, mines et minerais	31
CHAPITRE VIII. ENERGIE	31
8.1. Energie électrique	31
8.2. Les énergies alternatives	31
8.3. Les combustibles ligneux	31
CHAPITRE IX. COMMERCE, TRANSPORT ET COMMUNICATION	32
9.1. Commerce	32
9.2. Transport	34
9.3. Communication	36
9.4. Patrimoine culturel, Tourisme et hôtellerie	36
9.5. Institutions financières	36
CHAPITRE X. SANTE	37
10.1. Données épidémiologiques	37
10.2. Médecine préventive : Vaccination	37
10.3. Infrastructures	38
10.4. Fréquentation et capacités d'accueil des structures de santé	39
10.5. Equipements en laboratoires	39
10.6. Ressources humaines	39
10.7. Contraintes	39
10.8. Stratégies / actions à mener	39
10.9. Partenaires et bailleurs de fonds	40

10.9. Approvisionnement en Eau	40
CHAPITRE XI. HABITAT	42
11.1. L’habitat rural	42
11.2. L’habitat urbain	43
11.3. Contraintes liées à la réhabilitation et à l’amélioration de l’habitat rural	43
CHAPITRE XII. EDUCATION	45
12.1. Etat des infrastructures	45
12.2. Enseignement préscolaire	47
12.3. Enseignement primaire	47
12.4. Enseignement secondaire	48
12.5 Ecoles techniques professionnelles	48
12.6. Situation du personnel enseignement dans la commune par sexe	48
12.7. Enseignement informel	49
12.8. Principales contraintes, potentialités et perspectives	50
CHAPITRE XIII. JEUNESSE ET SPORT	51
13.1. Encadrement des jeunes	52
13.2. Clubs et associations sportifs et culturels	52
13.3. Infrastructures sportives	53
13.4. Infrastructures culturelles	53
13.5. Principales contraintes liées à la jeunesse, potentialités et perspectives	53

CHAPITRE XIV : JUSTICE	54
14.1 Infrastructures	54
14.2. Equipements	54
14.3. Performances du secteur	55
14.4. Personnel	55
14.5. Justice gracieuse	55
14.6. Contraintes	56
CHAPITRE XV : COOPERATIVES ET ASSOCIATIONS D'AUTO DEVELOPPEMENT	57
15.1. Coopératives	57
15.2. Associations	57
15.3. Les principales contraintes, potentialités et perspectives	57
CHAPITRE XVI. ACTION SOCIALE	58
16.1. Statistiques sur les enfants vulnérables (2005)	59
16.2. Statistiques sur les violences sexuelles	59
16.3 Réintégration	59
CHAPITRE XVII. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	60

LISTE DES ABREVIATIONS

ASBL	: Association Sans But Lucratif
ABEC	: Association Burundaise des Exportateurs du Café
BTC	: Burundi Tobacco Company
BCB	: Banque de Crédit de Bujumbura
BANCOBU	: Banque Commerciale du Burundi
IBB	: Interbank Burundi
BNEC	: Bureau National pour l'Enseignement Catholique
CMD	: Cassava Mosaic Disease
CEPGL	: Communauté Economique des Pays de Grands Lacs
CEM	: Centre d'Enseignement des Métiers
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
CERADER	: Centre de Recherche en Agriculture et Développement Rural
COMEBU	: Crédit de Relance Economique
CFA	: Centre de formation Artisanal
CPA	: Centre de Production Artisanal
CFPP	: Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel
CPPS	: Comité Provincial de la Promotion de la Santé:
CEPBU	: Communauté des Eglises de Pentecôte du Burundi
CDF	: Centre de Développement Familial
CNRSP	: Centre National pour la Réadaptation Socio - Professionnelle
CNAR	: Centre National d'Appareillage et de Rééducation
CNRS	: Commission Nationale de Réhabilitation des Sinistrés
DPAE	: Direction provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DGVA	: Direction Générale de la Vulgarisation
DAPA	: Département de l'aquaculture et de la pêche Artisanale
DGHER	: Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rural
DAF	: Directeur Administratif et Financier
FNUAP	: Fonds des Nations Unies pour la Population
FNG	: Fonds National de Garantie
FAO	: Food Agriculture Organisation
FACAGRO	: Faculté d'Agronomie de l'Université du Burundi
FENACOBUR	: Fédération Nationale des Coopecs du Burundi
FNS	: Fonds National pour les Sinistrés

HCR	: Haut Commissariat des Réfugiés
ISTEEBU	: Institut des Statistiques et des Etudes Economiques du Burundi
ISABU	: Institut des Sciences Agronomiques du Burundi

IRAZ	: Institut de recherche Agronomique et Zootechnie
INSS	: Institut National pour la Sécurité Sociale
IEC	: Information, Education et Formation
MRRDR	: Ministère de la Réinsertion et de la Réinstallation des Déplacés et des Rapatriés
MPDRN	: Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale
MASPF	: Ministère de l'Action Sociale et de la Promotion de la Femme
NPK	: Azote, Phosphore, Potassium
OPDE	: Œuvre Humanitaire pour la Protection de l'Enfance Déshéritée
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
OCIBU	: Office du Café du Burundi
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OTB	: Office du Thé du Burundi
ONAPHA	: Office National Pharmaceutique
PNUD	: Programme des Nations-Unies pour le Développement
PPL	: Projet d'Appui à la Planification Locale et au Renforcement des Capacités des Communautés.
PDCLCP	: Projet de Développement Communautaire pour la Lutte Contre la Pauvreté
PEA	: Projet Eau et Assainissement
PRDMR	: Programme de Relance et de Développement du Monde Rural
PREBU	: Projet de Réhabilitation du Burundi
PEV	: Programme Elargi de Vaccination
PNSR	: Programme National de la Santé et de la Reproduction
RDC	: République Démocratique du Congo
RCE	: Régie Communale de l'Eau
REGIDESO	: Régie des eaux
RCE	: Régie Communale des eaux
SPRHP	: Services de Planification des Ressources Humaines et de Population
SIDA	: Syndrome Immuno Déficience Acquise
SOGESTAL	: Société de Gestion des Stations de Lavage
SODECO	: Société de Dépulpage et de Conditionnement du Café
SNA	: Service National d'Alphabétisation
TPO	: Transcultural Psychosocial Organisation
USAID	: United States of America for International Development
UNOPS	: United Nations Office for Project Service
UNICEF	: United Nations Infant and Children Fund
UCODE	: Union Coopérative de Développement
VIH	: Virus d'Immuno Déficience Humaine

PREFACE

La Monographie de la commune est l'initiative du Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale (MPDRN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est élaborée pour mettre à la disposition de ses partenaires des informations spécifiques à la commune pour guider leurs interventions en matière de développement socio-économique de ladite commune.

En effet, cette monographie décrit, sur base des données tirées de la banque des données provinciale informatisée, la situation de référence de la commune : description physique, organisation administrative, situation actuelle des différents secteurs...

La démarche méthodologique appliquée pour l'élaboration de la banque des données et de la monographie a été fondée sur l'approche participative qui a impliqué, à toutes les étapes de leurs réalisations, environ 80 personnes ressources. Ces étapes concernent la conception des fiches de collecte de données, la collecte des données proprement dite, le dépouillement et le traitement des données, les travaux d'analyse, la consolidation, la validation et la rédaction définitive.

Aussi, le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale voudrait-il, au terme de ce travail, adresser sa profonde gratitude à toutes les personnes physiques ou morales qui ont contribué à l'effort de réalisation de cette monographie, l'aboutissement de plusieurs centaines de pages manuscrites, très souvent reprises, raturées ou refaites dans le seul souci de formuler le meilleur diagnostic possible, sur la problématique du développement de la commune.

Le MPDRN remercie singulièrement tous les Ministères impliqués pour la mise à sa disposition de l'expertise de leurs cadres dont l'apport a été fort apprécié.

A l'Administrateur communal, aux techniciens communaux et des zones, aux responsables des projets et ONGs, aux différents experts, auteurs de cette monographie, il présente ses félicitations et tient à exprimer ses respects pour le travail accompli, cela dans un esprit de totale abnégation.

Le MPDRN exprime également sa gratitude au PNUD pour son assistance financière et logistique sans laquelle la matérialisation de ce travail n'aurait été qu'une utopie.

A toutes les personnes ressources de terrain qui ont accepté le sacrifice de se soumettre à d'interminables interviews parfois fastidieuses, au remplissage des fiches de collecte de données et questionnaires souvent compliqués à tous les services qui ont permis l'accès facile à leurs sources d'informations, le MPDRN apprécie à sa juste valeur leurs contributions.

Enfin, le MPDRN reconnaît, que malgré un gros effort de clarification et de mise à jour des données recueillies ainsi que leurs sources, il subsiste des limites quant à leur fiabilité totale. De ce fait, il sollicite la contribution de tous dans les prochaines actualisations de la banque des données informatisée et de la monographie communale afin qu'elles deviennent progressivement des sources d'informations de plus en plus fiables et ainsi faciliter le suivi des indicateurs d'exécution des différents instruments de planification tel que le CSLP.

En attendant, ces produits permettront prochainement la mise en place du plan local de développement afin de répondre aux préoccupations de la population de la commune .

**LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA
RECONSTRUCTION NATIONALE**


Madame Marie-Goreth NIZIGAMA

INTRODUCTION

La présente étude a pour but de dresser un état des lieux et de situer le niveau de développement des secteurs tant économiques que sociaux atteint par la commune Gitobe.

Inscrite d'abord dans le mandat du Projet d'Appui à la Planification Locale (PPL) et ensuite dans celui du Sous Programme Planification Locale (SPPL) du Programme d'Appui à la Gouvernance du PNUD, cette étude contient nombre de données susceptibles d'aider les planificateurs à mieux cerner et circonscrire leurs recherches pour une meilleure orientation du Gouvernement et autres décideurs dans leur prise de décisions pour un développement durable et harmonieux de tous les secteurs.

L'approche méthodologique utilisée pour la collecte des données reposait sur les enquêtes de terrain, les diverses publications de différents ministères ainsi que des services, organismes et entreprises intervenant de près ou de loin dans les secteurs précités, les rapports des services provinciaux et les interviews effectuées sur terrain, ...

Aussi, un bon nombre de ces données doit-il être considéré comme des simples ordres de grandeur. Il s'agit particulièrement des données sur la démographie, l'agriculture, l'élevage, ...

Bien que réalisée dans un environnement professionnel très difficile, cette monographie constitue un outil important pour l'élaboration et la mise en place d'un « *Plan de Développement communal* » ; cadre dans lequel devront évoluer les structures tant nationales qu'internationales impliquées dans le développement de façon à intégrer toutes les composantes du milieu en tenant compte des potentialités biophysiques locales et des caractéristiques sociales des populations concernées.

Enfin, le lecteur est prévenu que cette monographie est une œuvre humaine et que le MPDRN attend les suggestions en vue d'apporter des améliorations aux futures éditions qui seront réalisées dans les prochaines années.

CHAPITRE I. DESCRIPTION PHYSIQUE

1.1. Situation géographique

La commune Gitobe est délimitée :

- au Nord par la commune : Busoni ;
- au Sud par les communes : Gashoho et Butihinda en province de Muyinga ;
- à l'Est par la commune Vumbi ;
- à l'Ouest par la commune Bwambarangwe.

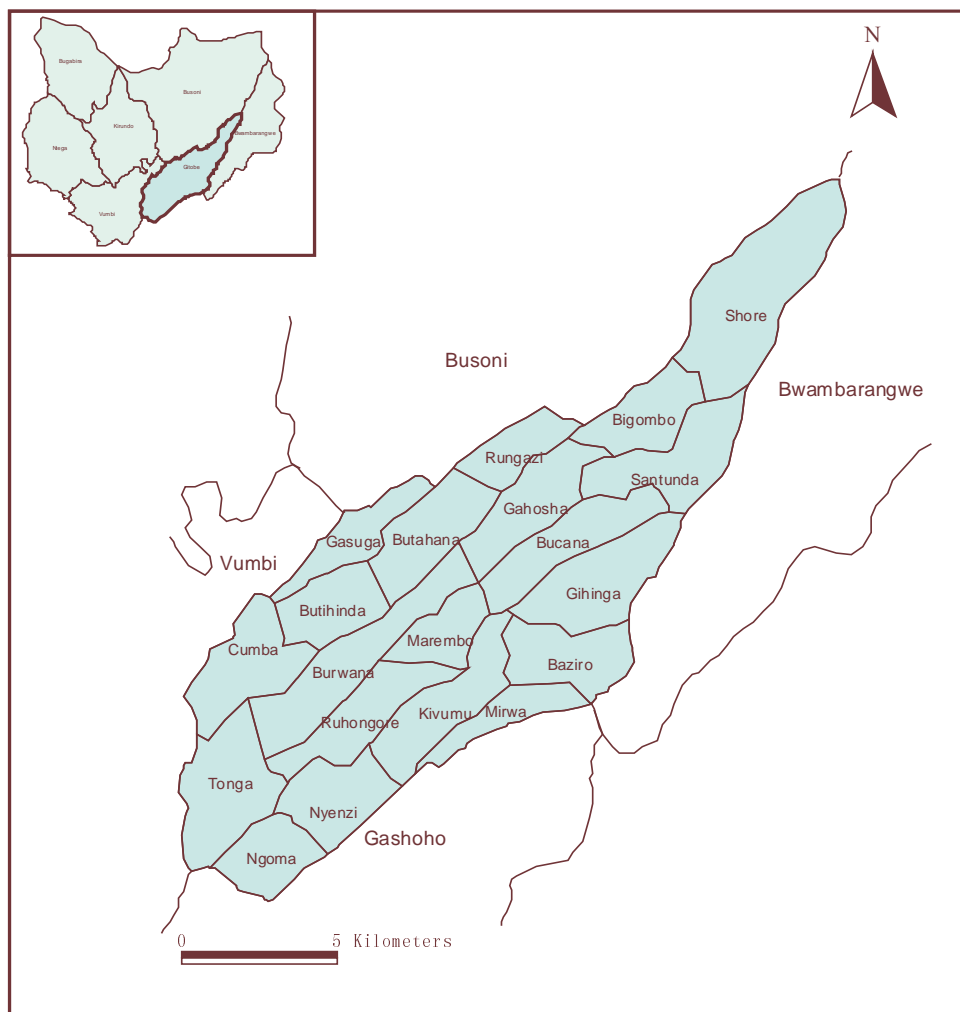
1.2. Découpage administratif

Cette commune se subdivise en 3 zones et 10 collines.

Les zones sont Gitobe, Baziro et Shore.

Les 10 collines : Kivumu, Marembo, Mirwa, Ngoma, Nyenzi, Ruhongore, Runganzi, Santunda, Shore et Tonga.

Carte n°.... : Découpage administratif de la commune



1.3. Données géographiques

1.3.1. Superficies en Km²

- Commune Gitobe : 180,20 km²
- Province Kirundo : 1703,34 km²
- Burundi : 27834 km²
- % commune Gitobe / province : 10,58
- % commune Gitobe / pays : 0,65

1.3.2. Paramètres climatiques

La commune Gitobe s'étend dans toute sa totalité sur la région de Bugesera qui est climatiquement caractérisée par :

- Une altitude comprise entre 1500 et 1700m
- D'après Köpen, le climat est de type (AW 3) S dans le Bugesera (régime hydrique de type ustie) tandis que le régime thermique est de nature isothermique.
- Le climat extériorise deux saisons de pluie ; la première débutant généralement vers le mois de Septembre et se terminant le mois de Novembre. La seconde s'étale entre les mois de Janvier à Mai. Entre les deux saisons s'intercale une petite période de saison sèche qui dure tout le mois de décembre. Au cours des mois de Juin à Septembre s'étale la saison sèche.
- Les températures maximales et minimales semblent avoir une faible variation. La température moyenne est de 20,9° C/mois et les températures maximales et minimales sont respectivement 27,1°C et 14,8° C (données recueillies sur une période de 10 ans : 1981-1990).
- La pluviométrie varie entre 700 mm dans la dépression du Bugesera et 1200mm sur les hauteurs de Bweru. Aujourd'hui la région de Bugesera connaît des perturbations pluviométriques, ou tout simplement absence des pluies. Après le phénomène de « ELNINO » de 1997, la province a toujours connu une situation déficitaire de pluies surtout dans sa partie du Bugesera.
- Une savane arborée.

CHAPITRE II. DEMOGRAPHIE

2.1. Population

- Population totale de la commune Gitobe : 62 773 hab.
- Population totale de la province Kirundo : 598 180 hab.
- Population totale du Pays : 7 610 584 hab.
- % Gitobe par rapport à la province : 10.4 %
- % Gitobe par rapport au pays : 0.8 %

2.2. Densité moyenne (2005)

- Commune Gitobe : 348 hab./km²
- Province Kirundo : 331 hab./km²
- Burundi : 259 hab./km²

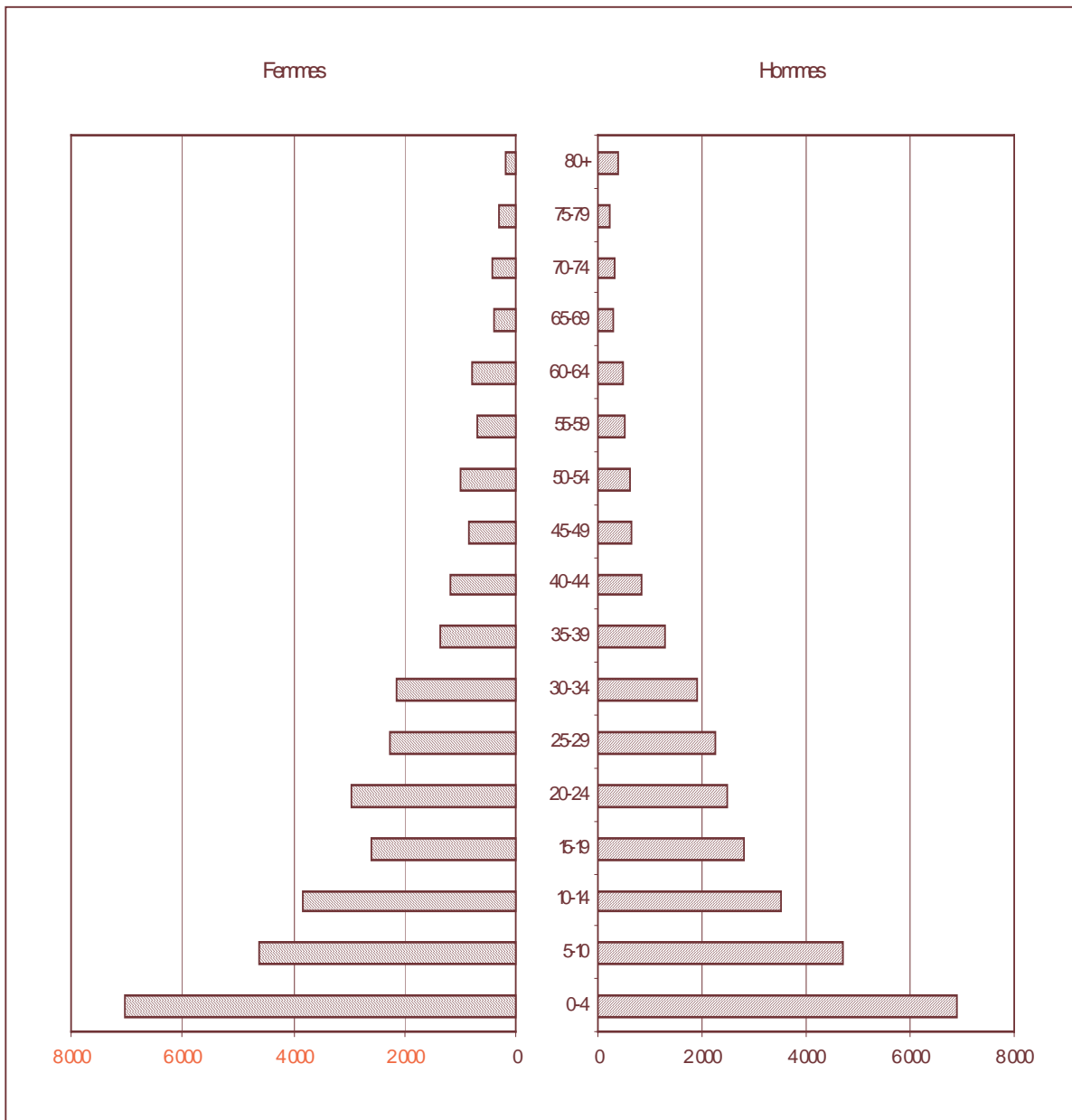
La densité moyenne de la commune Gitobe est supérieure à la densité du pays et de la province.

2.3. Population par tranche d'âge

Groupes d'âges	sexe		
	Hommes	Femmes	Total
0-4	6.912	7.037	13.949
5-9	4.710	4.614	9.324
10-14	3.527	3.829	7.356
15-19	2.811	2.591	5.402
20-24	2.477	2.948	5.425
			41.456
25-29	2.265	2.279	4.544
30-34	1.904	2.147	4.052
35-39	1.296	1.359	2.655
40-44	840	1.167	2.006
45-49	650	832	1.482
50-54	600	998	1.599
55-59	513	700	1.214
60-64	486	779	1.265
65-69	287	405	692
70-74	310	410	720
75-79	217	304	521
80+	393	181	574
Total	30.199	32.579	62.778

La population de la commune Gitobe est très jeune. La pyramide des âges présente une base très large signifiant que le poids démographique des plus jeunes est très important . En effet, la tranche des moins de 25 ans représente près de 66 % de la population.

Pyramide des âges de la population de la Commune Gitobe en 2005



2.4. Population active et population à charge

Communes	Population active (15-64 ans)			Population à charge (<15 ans 65 ans et plus)			Rapport de dépendance		% de la population active	
	H	F	T	H	F	T	H	F	H	F
Bugabira	15169	18209	33 378	20283	20589	40 872				
Busoni	25 570	29 389	54 959	33 354	33 319	66 673				
Bwambara	12 948	14 651	27 599	15 922	16 759	32 681				
Gitobe	13 842	15 800	29 642	16 356	16 780	33 136	1.18	1.06	46	48
Kirundo	20 551	23790	44 341	23 951	24 872	48 823				
Ntega	20 641	24 188	44 829	25 278	26 434	51 712				
Vumbi	20 147	22 906	43 053	21 902	23 463	45 365				
Total province	128 868	148 933	278 946	157 046	162 216	319 271				

La population à charge est légèrement supérieure à la population active dans la commune Gitobe (33136 sur 29642, soit un rapport de dépendance de 1,11).

Avec le pourcentage moyen de la population active de la commune se situant à 47 %, il apparaît que chaque personne active de Gitobe se situant entre 15 et 64 ans doit prendre en charge 1 personne non active, soit un plus jeune de moins de 15 ans, soit un plus âgé de plus de 64 ans.

Ce taux de dépendance est en réalité plus élevé si on considère que la plupart des élèves et étudiants de 15 à 25 ans peuvent être également classés dans la catégorie des personnes inactives.

Ce taux de dépendance est sans doute plus élevé si on considère le taux de scolarisation au secondaire.

2.5. Evolution de la population de la commune de Bugabira

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Communes								
Bugabira	70040	72113	74248	76445	78708	81038	84437	85906
Busoni	114733	118129	121626	125226	128933	132749	136678	140724
Bwambara	56862	58545	60278	62062	63899	65791	67738	69743
Gitobe	59216	60969	62773	64632	66545	68514	70542	72630
Kirundo	87991	50596	93277	96038	98881	101808	104821	107924
Ntega	92012	94736	97540	100427	103400	106460	109611	112856
Vumbi	83426	85895	88438	91056	93571	96526	99383	102325
Total province	564280	580983	598180	615886	634116	652886	672211	692109

La population de la commune Gitobe était d'environ 59216 habitants en 2003. Pour les 7 prochaines années de 2004 à 2010, cette population atteindra 72630 habitants, soit une croissance de 22.6 %.

Cette croissance extrêmement rapide pose un problème économique et social. Pour le maintien de la sécurité alimentaire, il faudrait en effet que la production agricole croisse à raison d'un taux de croissance d'au moins de 2,6 % par an. Garder le même niveau de vie supposerait également que la croissance économique soit au moins égale au taux de croissance de la population.

La rapide croissance démographique pose à Gitobe un grave problème d'autant plus que la population atteint une densité considérable. Le développement est rarement compatible avec une telle situation qui entraîne de lourds investissements et rend difficile l'exécution de programmes tels que la scolarisation ou la santé pour tous.

CHAPITRE III. AGRICULTURE

La commune de Gitobe est l'une des plus affectées par la crise alimentaire de ces derniers temps.

Elle se situe dans la région naturelle du Bugesera qui fait actuellement face à des périodes cycliques de sécheresse. Cette situation a lourdement pesé sur la production agricole de la commune qui a beaucoup chuté ces dernières années (production du manioc, patate douce, haricot).

L'agriculture occupe plus de 95% de la population qui s'adonnent principalement à la production des cultures vivrières et industrielles, et à une moindre mesure aux cultures maraîchères et fruitières.

3.1. Systèmes de production

Le système de production est traditionnel et présente les mêmes caractéristiques que celles rencontrées dans toutes les autres communes et provinces du pays. Il repose sur une multitude d'exploitations familiales de faible superficie alors même que la commune dispose encore de vastes étendues de terre. L'extension des superficies est limitée par le manque d'intrants agricoles aussi bien les semences que les fertilisants.

Les paysans utilisent un outillage rudimentaire et une main d'œuvre familiale essentiellement féminine. Les femmes labourent, sèment, sarclent, moissonnent et transportent les récoltes...

La production vivrière est avant tout destinée à l'autoconsommation et le petit surplus au marché.

Les engrais chimiques et les produits phytosanitaires sont d'usage rare si pas inexistant. Ainsi, les rendements sont-ils faibles non seulement à cause des facteurs ci-haut cités, mais également à cause des techniques culturales rudimentaires, de l'insuffisance d'intrants, de la dégénérescence de semences, ...

Le mode de culture prédominant est l'association des cultures.

La commune connaît trois saisons à savoir : saison A de septembre à février, saison B de février à juillet et saison C de mai à décembre.

Certaines cultures telles que le bananier, le manioc, le caféier sont cultivées au cours de toute l'année.

Le régime foncier pratiqué dans la commune est de type coutumier reconnaissant les droits de propriété et d'exercice aux familles au sein desquelles les individus ont des droits et des devoirs. La famille se partage l'espace et les ménages l'exploitent.

Le mode de faire-valoir direct est le plus usité que le fermage et le métayage.

La malnutrition sévit dans la commune Gitobe à cause de la sécheresse, de la pauvreté et des habitudes alimentaires de la majorité de sa population. L'alimentation de base est composée principalement d'aliments à prédominance glucidique ; notamment les féculents dont, en ordre d'importance : la banane, le manioc et la patate douce.

Les deux premiers féculents se consomment de façon permanente toute l'année.

Le seul aliment de prédominance protidique consommé quotidiennement est le haricot.

Par manque d'huile, les lipides font défaut dans la consommation alimentaire journalière.

3.2. Production comparative des cultures dans la commune et production totale de la commune par rapport à la production de la province

Culture année	banane	haricot	maïs	manioc	P. douce	P. d . terre	Riz	arachide	sorgho	colocase	Production totale
2001	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2002	-	3142	2581	389	526	64	586	-	-	-	
2003	-	2970	952	1472	327	489	387	-	-	-	
2004	202320	2532	1304	550	852	54	483	58	366	265	
2005	164000	2729	66	-	469	108	523	275	467	578	
Production moyenne	183160	2843	932	803	543	178	494	166	417	421	189964
Proportion de la production de chaque culture dans la commune (%)	96	0.1	0.4	0.4	0.28	0.1	0.2	0.1	0.2	0.2	
Classement des cultures dans la commune	1	8	2	3	4	9	5	10	7	6	
Production totale de chaque culture dans la province	482751	25088	2850	28599	58166	1065	3656	597	17229	9997	629998
Proportion de la production communale par rapport à la production provinciale par culture en %	37,9	11,3	32,7	2,8	0,9	16,7	13,5	27,8	2,4	4,2	33
Classement de la commune dans la province	2	4	1	7	7	4	5	1	6	5	1

Source : Rapports 2001 à 2005, DPAE Kirundo

Concernant l'importance des cultures dans la commune, la banane occupe la première place avec 96 % de la production totale des cultures, suivi à de très loin par le maïs (0.4 %) et le manioc (0.4 %).

Par rapport à la production totale de la province, la commune Gitobe produit 33 % et occupe le premier rang au niveau provincial. Les autres communes les plus productrices étant dans l'ordre Bwambarangwe, Ntega et Vumbi.

La commune Gitobe occupe la première place pour la production de la banane et du maïs et la deuxième place pour la production d'arachide.

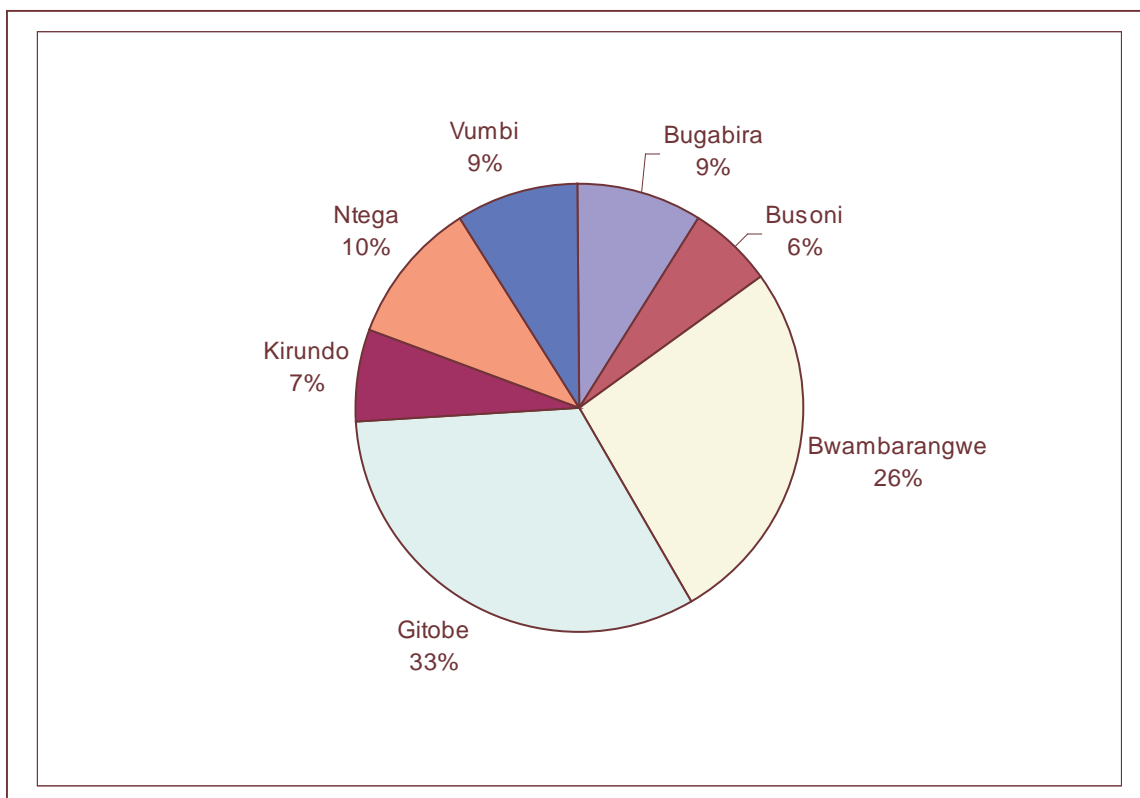
3.3. Proportion de la production communale par rapport à la production provinciale par culture (%)

Communes	banane	haricot	maïs	manioc	patate douce	Pomme de terre	Riz	arachide	sorgho	colocase
Bugabira	8,9	11,5	1,7	5,0	2,3	3,3	0,0	4,0	27,5	1,6
Busoni	1,2	25,3	16,4	29,5	14,7	29,7	13,5	2,8	31,7	3,3
Bwambara	27,1	17,0	13,9	4,9	27,1	19,0	14,6	31,2	3,2	14,1
Gitobe	37,9	11,3	32,7	2,8	0,9	16,7	13,5	27,8	2,4	4,2
Kirundo	5,9	8,5	29,6	3,5	2,6	18,2	27,2	20,4	18,4	20,6
Ntega	13,9	16,1	3,8	21,6	29,9	6,4	20,4	6,5	15,0	29,5
Vumbi	5,1	10,2	1,9	32,6	22,5	6,8	10,8	7,2	1,9	26,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

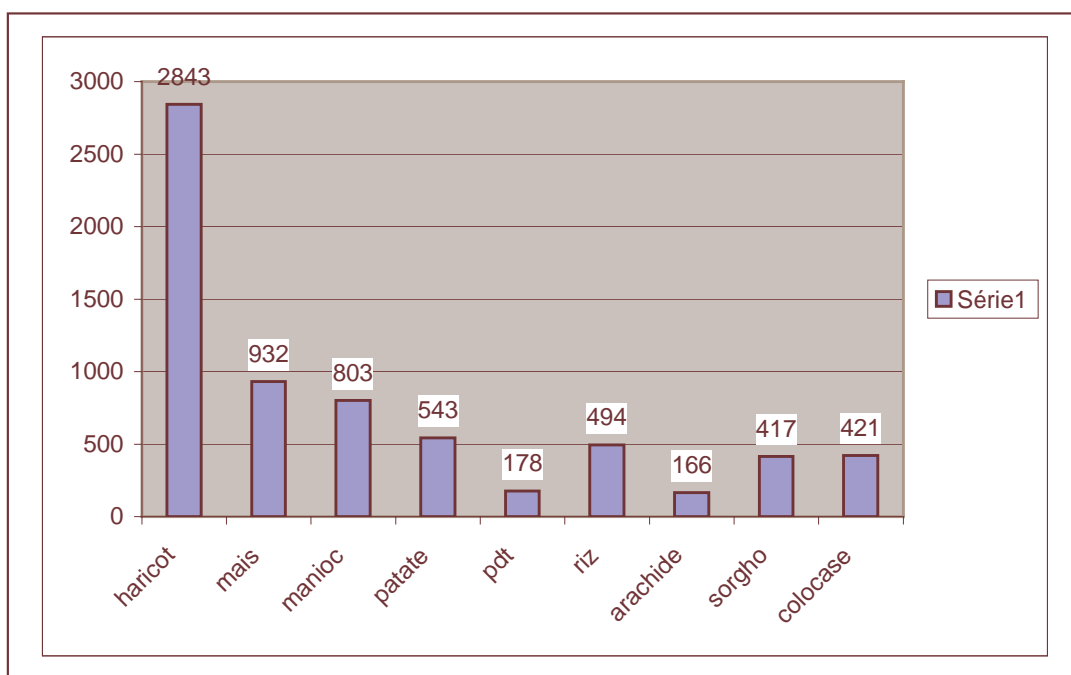
La commune de Gitobe produit 37.9 % de la production bananière de la province Kirundo, 32,7 % de maïs, 27.8 % de l'arachide ,...

Sa position relative aux autres communes est présentée dans les dômes et graphiques suivants

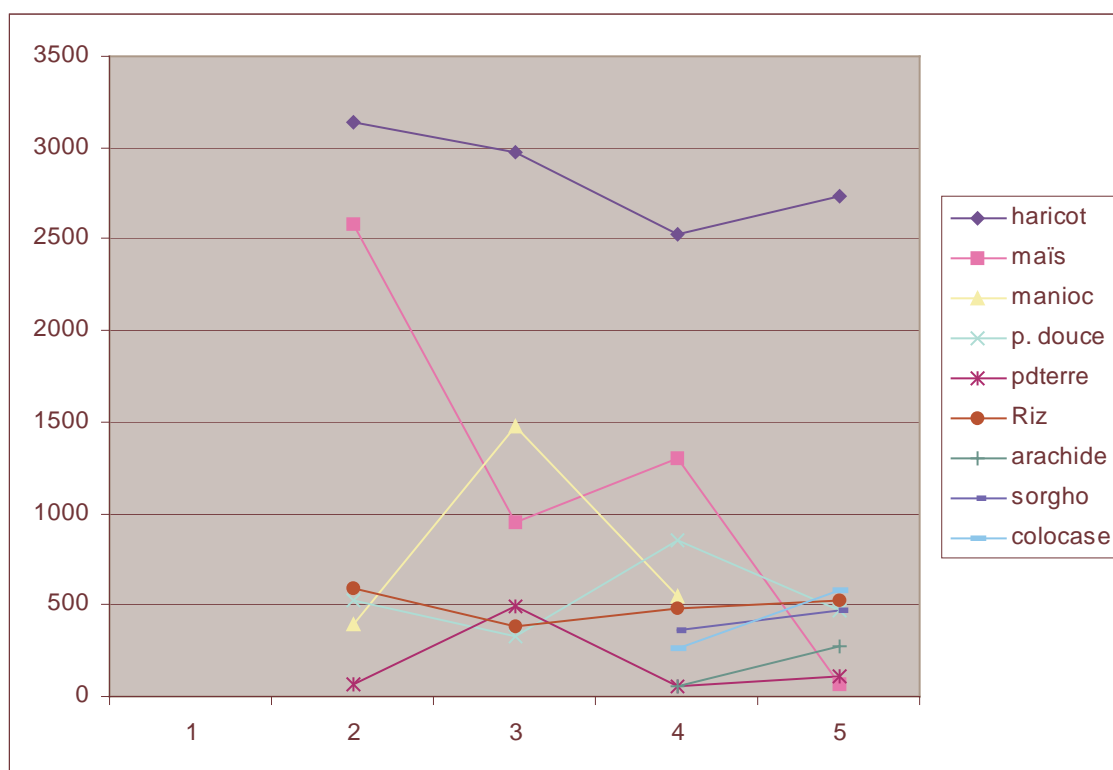
Part de la production de la commune Gitobe dans la province Kirundo



Classement des productions des cultures vivrières dans la commune Gitobe (moins la banane)



Evolution de la production des cultures entre 2002 et 2005



La production de la banane a été exclue de l'analyse à cause de son échelle de production qui dépasse celle des autres cultures (des centaines de milliers de tonnes contre quelques 500 tonnes).

Les cultures de maïs et de haricot ont connu des chutes de production de l'ordre de 13% pour le haricot s alors que la production du maïs tendait pratiquement vers moins de 100 tonnes.

Les autres productions ont connu des fluctuations mais tout en gardant pour l'année 2005 le niveau de production de 2001.

3.4. Cultures industrielles

La seule culture industrielle recensée dans la commune Gitobe est le café.

La production est encadrée par la SOGESTAL Kirundo-Muyinga qui n' a pas pu nous donner des informations par commune.

La superficie emblavée dans la province de Kirundo est de 4987 ha en 2005 soit 7 % de la superficie emblavée au niveau national.

La taille moyenne d'une exploitation familiale de caféiers est de 0,075 ha soit 200 pieds de caféiers par ménage (en tenant compte du fait que 2.666 pieds de caféiers occupent 1 ha).

Les caféiers sont plantés exclusivement en monoculture.

Nous distinguons 3 types de produits café : cerise, café parche (5 kg de cerise donnent \pm 78 g de café marchand) et c'est sous cette forme que le café burundais est exporté à l'étranger.

La production du café a connu une chute drastique dans la commune entre 2003, 2004 et 2005. les statistiques provinciales montrent que la zone Kirundo - Muyinga a représenté 14.2 %, 16.8 % et 0.016 % de la production totale des cerises respectivement en 2003, 2004, 2005.

3.5. Facteurs de production

Le développement du secteur agricole passe obligatoirement par l'utilisation rationnelle des facteurs de production.

Ces facteurs sont nombreux et variés. Certains contribuent directement à la production (terre, main d'œuvre agricole, intrants, ...) tandis que d'autres lui viennent en appui (recherche, vulgarisation, financements...).

Disponibilité des terres sur les collines et dans les marais

La densité moyenne de la commune est de habitants au Km². Elle se situe dans la moyenne au niveau de la province. La commune dispose tout de même de quelques terres encore vierges où l'on peut implanter des centres semenciers ou autres projets.

Les marais non encore aménagés constituent un potentiel pouvant dégager des surfaces importantes pour l'agriculture.

En 2005, les superficies des marais dans la commune Gitobe se présentent comme suit :

- Superficie totale des marais de la commune : 802 ha
- Superficie totale provinciale : 23858 ha
- % occupée : 3.36 %

Centres semenciers

Il n'en existe pas dans la commune Gitobe.

Intrants agricoles

En 2005, la commune Gitobe a reçu comme intrants les quantités de semences suivantes :

24 tonnes de haricot, 5000 boutures de manioc, 2650 kg d'arachide, 50 kg de cultures maraîchères, 85 kg de riz.

3.6. Écoulement des productions

On observe au cours de ces dernières années une forte régression des volumes des produits agricoles commercialisés.

La commercialisation des produits agricoles, dernier maillon très déterminant du processus de la production agricole et d'élevage, constitue la principale source de revenu pour la population de la commune.

Les prix sont libéralisés ; il n'y a ni fixation ni contrôle des prix. Les rencontres entre acheteurs et producteurs se font de façon informelle sur les cinq marchés. Les prix sont généralement discutés librement entre les deux parties en présence et le niveau de transaction se règle par la loi de l'offre et de la demande.

La grande partie de la production vivrière, des légumes et des fruits est commercialisée de façon informelle. Elle s'effectue d'abord au niveau des collines où les opérateurs économiques achètent directement auprès des producteurs ; ensuite au niveau des marchés hebdomadaires ruraux. À côté de ces marchés plus ou moins organisés, une quantité non négligeable des produits au niveau des centres de ramassage saisonniers.

La commercialisation des produits agro-industriels, notamment le café et le tabac, fait l'objet des réglementations spéciales contrôlées par l'OCIBU et la BTC.

L'écoulement des productions et l'approvisionnement en produits de première nécessité se réalise à travers cinq marchés suivants :

Localité ou nom du marché	Jour de tenue du marché
Gitobe	Mardi et vendredi
Nyenzi	Mercredi
Mabuga	Dimanche
Bucana	Jeudi
Butare	Dimanche

3.7. Personnel d'encadrement

À l'image des autres communes, la commune de Busoni dispose d'un personnel technique affecté en permanence à la commune.

Il s'agit de :

- a. au niveau de chaque commune
 - 1 Agronome Communal, Technicien Agronome A2 ;
 - 1 Vétérinaire Communal, Technicien Vétérinaire A2 ;
 - 1 Forestier Communal, Technicien Forestier A2 ;
 - 1 Technicien de Génie Rural A2

- b. au niveau de zone
 - 1 Assistant Agricole A3 ; par colline
 - 1 Infirmier Vétérinaire A3 ; par colline

En plus de ces techniciens , les cadres provinciaux font régulièrement des tournées pour le suivi des activités de la DPAE.

3.8. Contraintes

- a) cultures vivrières
 - irrégularité des pluies et chute dramatique des productions allant jusqu'à causer des famines sévères
 - faible disponibilité des intrants (semences et engrais)
 - pas de réponses adéquates aux contraintes rencontrées du fait de la faiblesse de l'encadrement (manque de moyens, démotivation du personnel, préoccupations sécuritaires primant sur les autres)
 - pas de réponses adéquates de la recherche sur
 - o menaces de disparition du manioc suite à la mosaïque
 - o menaces sur les colocases et sur le bananier
- b) cultures industrielles
 - l'anthracnose du caféier est une des causes majeures de la chute de la production du café
 - les prix aux producteurs sont trop faibles provoquant des tentatives d'arrachage ou d'abandon des vergers et la fuite de la production vers le Rwanda
 - conjoncture internationale des prix défavorable
 - l'insécurité des dernières années a forcé les populations aux déplacements hors de leurs foyers et la détérioration de la qualité d'entretien de vergers

3.9. Potentialités / Atouts en matière agricole

- gamme variée de spéculations agricoles (riz, sorgho, haricot, tournesols, ...)
- une demande toujours croissante en produits agricoles
- main d'œuvre abondante et laborieuse
- retour de la paix avec possibilité de retour des financements

3.10. Actions à mener

- varier les spéculations en orientant la recherche vers des cultures oléagineuses
- organiser les agriculteurs en coopératives autour des productions facilement commercialisables (haricot, sorgho, farine de manioc, riz)

CHAPITRE IV. ELEVAGE

4.1. Du système d'élevage

Dans la commune Gitobe, le système extensif est le principal mode de production animale, mais des systèmes semi-intensifs commencent à se développer sous l'effet de la pression démographique et le besoin d'intégrer l'élevage à l'agriculture pour la restauration et le maintien de la fertilité des sols.

Les difficultés de gardiennage des animaux suite à la scolarisation du plus grand nombre d'enfants pousse aussi les familles rurales à l'intensification de l'élevage.

Le cheptel bovin de la commune est constitué de la race locale Ankolé, parfois croisé avec Sahiwal et rarement avec Montbéliard et la Frisonne.

L'essentiel de l'alimentation provient des parcours naturels.

Le système semi-intensif ou intégré qui est préconisé par les projets et ONGs qui appuient dans le repeuplement du cheptel évolue lentement . En effet, la diminution des pâturages due à la pression démographique dicte le besoin d'une intensification et d'une intégration agro-sylvo-zootechnique avec plus d'utilisation de fumier et de résidus de récolte.

Certains agents de l' Etat et des collectivités locales ainsi que quelques commerçants se lancent dans l'élevage autour des agglomérations et pratiquent de plus en plus le système semi-intensif à intensif avec des bovins croisés laitiers.

Les petits ruminants sont élevés presque exclusivement en mode extensif traditionnel, même si un début d'intégration commence à s'observer surtout pour les caprins distribués dans le cadre des projets.

Les systèmes d'élevage porcin se répartissent en trois : l'élevage traditionnel, l'élevage semi-intensif et l'élevage intensif. On rencontre dans la commune des porcs sous étable en permanence comme on en rencontre sur les routes ou dans les pâturages.

Les systèmes d'élevage avicole reposent exclusivement sur le système traditionnel où on élève le plus souvent en liberté quelques poules. L'élevage avicole traditionnel ne dégage pas de revenus importants, mais en revanche, il coûte pratiquement rien et ne requiert aucun travail particulier.

La guerre qui a éclaté en octobre 1993 a fortement touché le sous-secteur élevage, car dès le début de la crise, le bétail et les infrastructures d'élevage ont été et sont restés les cibles privilégiés des rebelles et d'autres bandits qui ont profité de l'insécurité.

4.2. Evolution des espèces de 2001 à 2005

Année	Bovins		Ovins	caprins	porcins	volailles
	A	L				
1997		2055	681	7765	1030	6242
2001		1721	837	8266	1653	6265
2002		1498	794	6042	1542	4664
2003		1749	1024	8553	1770	6834
2004	8	1569	922	8615	770	6374
2005	9	1569	833	8420	810	6219
Augmentation		-152	-4	154	-847	46
%		-8.9	-0.4	1.9	-51	0.7

Source : Rapports 2001 à 2005, DPAE Kirundo

Tous les types d'élevage ont connu une régression sensible entre 2001 et 2005. Les fortes diminutions sont remarquées au niveau de l'élevage bovin (- 8.9%) et porcin (-51%). Le creux de 2002 correspond au début de la crise alimentaire où les populations ont vendu leurs animaux pour subvenir aux besoins alimentaires.

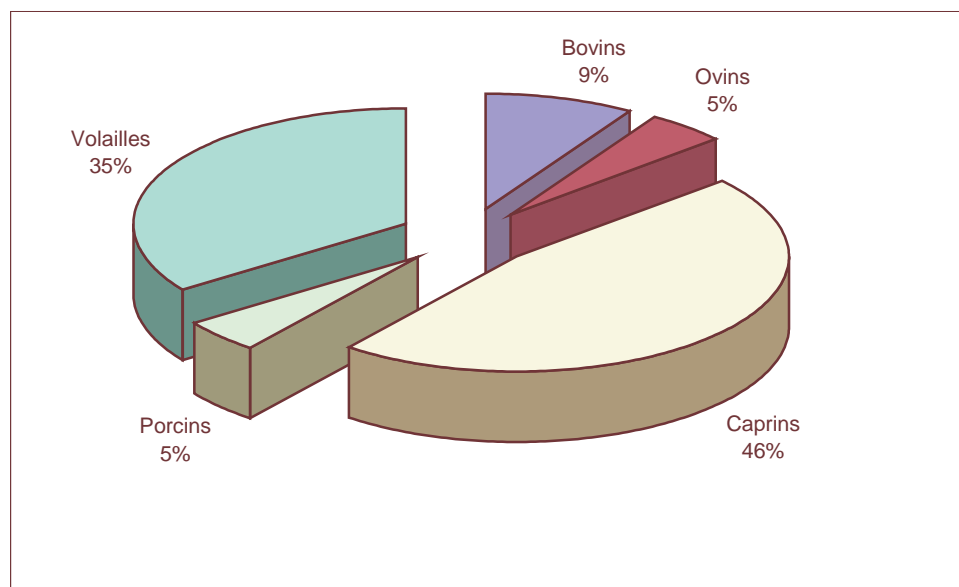
La commune Gitobe détient les 7.7 % des effectifs totaux des animaux d'élevage et se place en dernière position mais occupe la 3^{ème} position au niveau des effectifs des ovins recensés dans la province.

Evolution des effectifs des animaux d'élevage de 2001 à 2005



4.3. Situation comparée de la commune Gitobe avec les autres communes de la province de Kirundo par rapport aux effectifs des différentes espèces élevées

4.3.1. Effectifs comparés entre espèce d'élevage dans la commune



Dans la commune Gitobe, les gros effectifs recensés concernent l'élevage des caprins (46%) tandis que l'élevage ovin ou porcin ne représentent que 5% chacun.

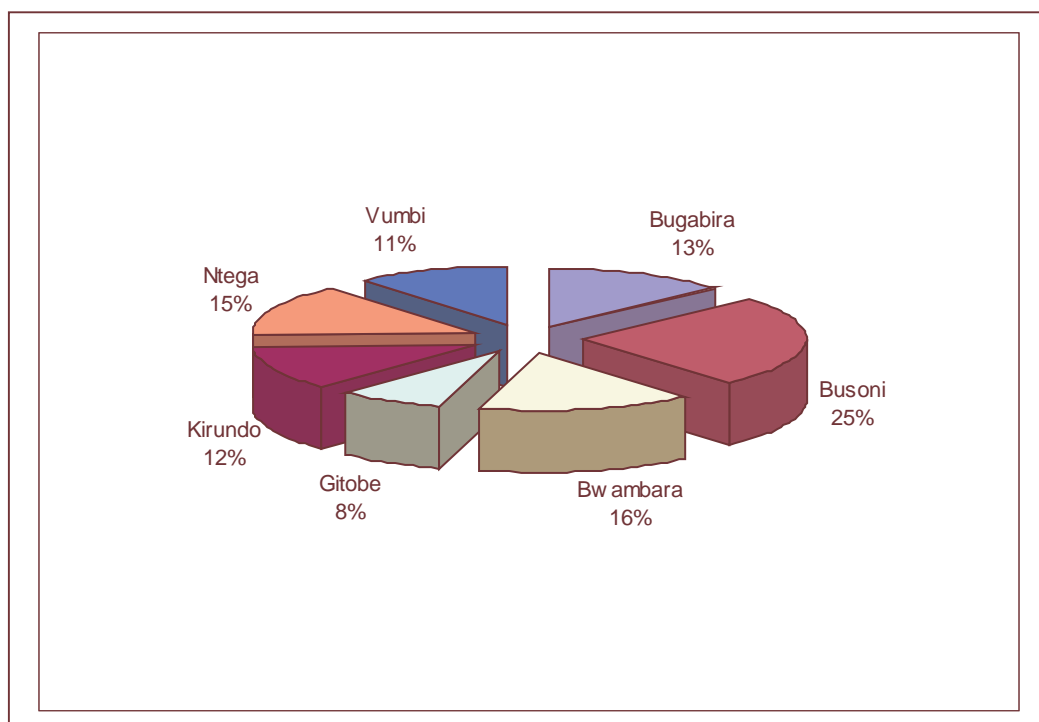
4.3.2. Effectifs des animaux : comparaison entre les communes (année 2005)

Commune	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Total	Proportion	Classement
Bugabira	4053	580	16600	1002	8560	30795	13.3	4ème
Busoni	4172	1213	28300	1360	23700	58745	25.3	1ère
Bwambara	1160	643	21455	728	12712	36698	15.8	2ème
Gitobe	1569	833	8420	810	6219	17851	7.7	7ème
Kirundo	3499	398	10912	2100	11296	28205	12.2	5ème
Ntega	2476	1352	19400	415	10050	33693	14.5	3ème
Vumbi	2168	520	16150	810	6232	25880	11.2	6ème
Total	19097	5539	121237	7225	78769	231867	100	

Source : Rapports 2001 à 2005, DPAE Kirundo

Comme le matérialise le dôme suivant, C'est dans la commune Busoni (25%) que sont recensés les plus gros effectifs, suivi par Bwambarangwe (16%) et Bugabira (13%).

Production comparative des communes (%)



4.3.3. Proportion des animaux élevés par commune et par espèce

	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles
Bugabira	21,2	10,5	13,7	13,9	10,9
Busoni	21,8	21,9	23,3	18,8	30,1
Bwambara	6,1	11,6	17,7	10,1	16,1
Gitobe	8,2	15,0	6,9	11,2	7,9
Kirundo	18,3	7,2	9,0	29,1	14,3
Ntega	13,0	24,4	16,0	5,7	12,8
Vumbi	11,4	9,4	13,3	11,2	7,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

On remarquera que la commune dispose de 13 % des effectifs bovins (4^{ème} place au niveau provincial), de 24.4 % des effectifs des ovins (1^{ère} place), de 16 % des caprins (3^{ème} place), 5.7 % des porcins (7^{ème} place) et enfin 12.8 % des effectifs des volailles (soit 4^{ème} place). En tout la commune se situe à la 3^{ème} place avec 15 % des effectifs totaux des animaux élevés dans la province.

4.4. Approvisionnement en géniteurs

L'approvisionnement en géniteurs se fait par différents projets et ONGs qui exigent aux bénéficiaires de mettre en place les conditions d'amélioration de l'élevage passant une pratique de la stabulation. Ainsi dans la commune Gitobe, on dénombre actuellement 8 Fermettes comptant 8 bovins reçus en 2004.

4.5. Santé animale

4.5.1. *Bulletin vétérinaire*

Tableau sur le bulletin vétérinaire établi pour toute la province (année 2005)

Maladies	Nbre de cas					
	bovins		caprins		porcs	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
Conjonctivites	36	45				
Fièvre de 3 jours	98	135				
Peste porcine					903	
Strongylose	2622	2708	236	615		
Distomatose	902	823		37		
Maladies parasitaires confondues			1432			
Gâles	28	106				
Teignes	358	412				
Thélaziose	236	136				

Source : Rapports 2001 à 2005, DPAE Kirundo

Au regard du nombre de cas recensé chez les bovins, les maladies les plus importantes dans la commune sont la strongylose, la distomatose et les maladies parasitaires.

Pour les caprins ce sont principalement les strongyloses et les maladies parasitaires.

Pour les porcs, c'est la peste porcine qui a fait près d'un millier de cas en 2005.

Pour ce qui est des produits vétérinaires, ils sont commercialisés par les privés. Ils se paient au comptant, l'Etat n'accordant plus de subventions. Toutefois, ce dernier intervient quand il y a apparition des épizooties en effectuant des vaccinations massives.

Tous les produits vétérinaires sont importés de l'étranger et commercialisés en gros ou au détail par les pharmacies privées de Bujumbura.

Les produits les plus sollicités sont : les Vermifuges, les Acaricides, les Antibiotiques, les Antithéliériens, les Vitamines, les Antiseptiques et les Sulfamides.

4.5.2. Situation des infrastructures d'élevage

Types d'infrastructures	Nombre	Localité	Etat	Disponibilité des services et produits
Dipping tank	2	Butihinda	Mauvais	Interrompue
		Migombo	Mauvais	Interrompue
Centre de santé vétérinaire	1	Butahana	Bon	irrégulière
Couloirs d'aspersion	1	Gahosha	Mauvais	Interrompue
Pharmacies vétérinaires	1	Butahana	Mauvais	interrompue

Source : Rapports 2001 à 2005, DPAE Kirundo

Avant la crise, la commune comptait 1 centre de santé vétérinaire, 1 couloir d'aspersion et 1 pharmacie vétérinaire et 2 dipping tank.

Toutes ces infrastructures sont actuellement soit interrompues soit irrégulières faute de disponibilité des produits.

4.5.3. Personnel soignant

La commune dispose de deux infirmiers de zone et un technicien vétérinaire communal.

4.6. Les marchés d'animaux

Parmi les 5 marchés que compte la commune, seul le marché de Gitobe abrite un centre important de vente des animaux. Ainsi en 2005, les statistiques fournies par la comptabilité communale renseignent que 19 bovins, 1400 caprins, 7 ovins et 64 porcs ont été vendus sur ce marché.

Marchés	Jour de marché	Centre d'abattage	Animaux vendus en 2005			
			bovins	caprins	ovins	porcs
Gitobe	Mercredi, dimanche	Gitobe	19	1400	7	64
Nyenzi	vendredi	Ventes occasionnelles de petits ruminants, porcs et volailles				
Mabuga	Dimanche					
Bucana	vendredi					
Butare	Dimanche					

Source : Rapports 2001 à 2005, DPAE Kirundo

Il existe aussi un marché à Ngere qui est partagé avec la commune Vumbi.

4.7. Contraintes, potentialités et perspectives du secteur

Les contraintes

La baisse de la productivité du sous secteur est due d'une part aux contraintes structurelles vieilles de plusieurs décennies et d'autre part aux contraintes conjoncturelles liées à la crise.

Contraintes structurelles

- La pression démographique qui, liée au régime social de succession, provoque l'atomisation et la surexploitation des propriétés familiales. Ce qui conduit à la baisse de la fertilité des terres et au déclin de l'élevage traditionnel.
- L'engagement des populations à pratiquer l'intensification de l'élevage est contrarié par les difficultés d'accès aux facteurs performants de production(animaux et autres intrants de l'élevage), le pouvoir d'achat des agri-éleveurs, le manque d'organisation des familles rurales et l'étroitesse des marchés d'écoulement des produits d'élevage. Cette situation entraîne la décapitalisation progressive des exploitations agricoles, l'insécurité alimentaire et l'accroissement de la pauvreté et le chômage rural.
- La faible formation des agri-éleveurs, des chercheurs et des agents d'encadrement réduit le niveau du savoir-faire et des innovations technologiques. Ce problème est plus préoccupant pour les femmes qui jouent un grand rôle dans la production agro pastorale.
- Le financement des petits exploitants et des opérateurs privés et potentiels du secteur a été et reste toujours insuffisant au profit des structures publiques lourdes et budgétivores. Le micro-crédit est peu développé et la plupart des institutions bancaires hésitent à investir dans l'élevage.

Contraintes conjoncturelles

Les contraintes nées de la crise ont aggravé celles décrites ci-dessus et sont essentiellement :

- Les difficultés d'approvisionner les populations rurales en intrants d'élevage manufacturés(produits et matériels vétérinaires, produits et matériels d'insémination artificielle, etc.) et les animaux de races améliorées.
- La perte du cheptel animal fournisseur d'aliments d'origine animale (viande, lait, œuf) et du fumier destiné à l'amélioration du potentielle fertilité des sols ainsi que les dégâts énormes sur les infrastructures et équipements d'élevage.
- La destruction et l'abandon des infrastructures d'élevage jadis réparties dans toutes les zones
- La flambée vertigineuse des prix des intrants et des denrées alimentaires qui entrent dans la composition des aliments composés du bétail. Ce qui rend insuffisant des sources d'approvisionnement en aliments du bétail.

Les potentialités

Les atouts ne manquent pas pour le développement de l'élevage :

- ✓ Chaque burundais est potentiellement éleveur et possède une culture ancienne dans le domaine de l'élevage.

- ✓ Le rôle prépondérant de l'élevage dans la vie sociale et économique des ménages (fertilisation organique)
- ✓ Une demande toujours croissante des produits d'élevage.
- ✓ Avec la restauration de la paix et de la sécurité d'une manière durable, le Gouvernement, les différents bailleurs de fonds (Banque Mondiale, FIDA, Union européenne, BAD, PNUD et la FAO), les ONG et les privés sont disposés à apporter des fonds nécessaires pour le financement du sous-secteur élevage
- ✓ La commune regorge d'un potentiel humain qui, s'il est mobilisé et encadré peut donner un nouvel élan au secteur élevage. Il s'agit essentiellement d'une population rurale jeune et abondante (qu'il faudrait former, sensibiliser et organiser pour améliorer leur condition de vie) et de tout le staff technique d'encadrement qui est sur place au niveau de la province et de la commune.
- ✓ L'existence du patrimoine foncier de l'état, des infrastructures et équipements qui peuvent être réhabilités (anciennes fermes d'élevage abandonnées, station de recherche actuellement sous-utilisée, l'existence des différents mélangeurs d'aliments pour bétail à Mahwa, Ngozi, Muramvya, Gitega, des agro-industries : SOSUMO (mélasse), SRDI (son de riz), Minoterie de Muramvya (son de blé), Brarudi (drêche), COGERCO (tourteau de coton), Huilerie de palme (Tourteau de palmiste) etc... Il faudrait les valoriser en privilégiant l'exploitation par les privés, les organisations des producteurs et les ONGs.

Les perspectives

- ✓ La poursuite de la politique de repeuplement du cheptel et la généralisation de la chaîne de solidarité communautaire dont le succès a été démontré par certains projets tel que le « Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Gestion de l'Environnement de la FAO » en matière d'accélération de l'intensification et de la culture fourragère.

Pour assurer au programme de repeuplement un maximum de succès, des mesures d'accompagnement devront être mises en œuvre. Il s'agit entre autres de :

- La relance du programme d'immunisation contre les maladies disposant des vaccins
- La réhabilitation et l'installation des unités de production d'aliments pour bétail au niveau des provinces;
- La réhabilitation des infrastructures zoo sanitaires et la mise à disposition du personnel d'encadrement rapproché
- La multiplication et la diversification des cultures fourragères et leur conservation ;
- La création des fermettes modernes modèles de l'Etat dans les provinces.

CHAPITRE V. PECHE ET PISCICULTURE

5.1. PECHE

La pêche lacustre n'est pas pratiquée dans la commune Gitobe.

5.2. PISCICULTURE

En commune Gitobe comme pour les autres communes de Kirundo, les activités piscicoles ont débuté autour des années 1990 par des actions conjointes du PNUD et de la FAO et le programme des volontaires du corps de la paix des Etats Unis d'Amérique.

En collaboration avec le département des eaux, pêche et pisciculture et la DPAE Kirundo, les volontaires du corps de la paix à Kirundo assuraient l'encadrement technique des travaux piscicoles dans toute la Province.

Depuis 2003 jusque maintenant l'encadrement technique en pisciculture est assuré par la DPAE Kirundo.

Actuellement, à part quelques étangs piscicoles éparpillés ici et là dans les marais à titre individuel, la plupart des exploitants travaillent en associations. Les associations piscicoles connues sont au nombre de vingt six dont deux à Busoni

Statistiques sur la production piscicole dans la commune Gitobe

La commune de Gitobe pratique la pisciculture avec l'espèce « Tilapia ».

Selon les statistiques de la DPAE en 2005, la situation comparative de la pisciculture entre la commune Gitobe et le reste de la province se présente comme suit :

Commune	Nbre d'étangs piscicoles		Superficie moyenne des étangs	Espèces élevées	Nombre moyen de récoltes par an	Quantité totale récoltée	
	2004	2005				2004	2005
Bugabira	0	0	0	0	0	0	0
Busoni	6	6	6	Tilapia	2	900	800
Bwambarangwe	23	23	4.7	Tilapia	2	2772	2875
Gitobe	19	18	5.5	Tilapia	2	3737	3717
Kirundo	23	23	5.5	Tilapia	2	3848	4400
Ntega	18	18	5	Tilapia	2	2880	3600
Vumbi	10	9	5	Tilapia	2	1600	1510
Total	99	98	5		2	15 737	16 902

Source : Responsable provincial de la pêche et pisciculture, DPAE Kirundo

Facteurs de production

En 2004 et 2005, les alevins distribués dans la commune étaient au nombre de 500 et 600 contre un total de 14 030 et 12 330 pour toute la province.

Contraintes

Parmi les contraintes majeures, l'on pourrait citer :

- absence de centres de production d'alevins de bonne qualité ;
- absence des centres de formation en matière de pisciculture pour les encadreurs et autres agents de vulgarisation ;
- vols fréquents des poissons dans les étangs.

Potentialités

La présence d'agents bien que mal formés et mal équipés.

Solutions envisagées

Entrevoir la possibilité d'implantation des centres des formations à travers le pays.

Relancer le financement du secteur

CHAPITRE VI. FORETS

Toutes les communes de la province de Kirundo connaissent une période de sécheresse dramatique. Cette situation est, selon plusieurs experts, imputables à la dégradation des forêts et au déboisement accéléré auxquels la région a été confrontée pendant plusieurs décennies.

L'Agroforesterie est presque généralisée dans tous les champs et il est beaucoup plus développée que la foresterie.

Des efforts de production des plants sont réels. Plus de 650.000 plants ont été produits et diffusés entre 2004 et 2005 dans la commune Gitobe.

Plus de 76 % des boisements appartiennent à l'Etat alors qu'il est de notoriété publique que la chose publique est la moins soignée au Burundi. Faudrait-il revoir le statut d'appartenance de ses forêts et boisements artificiels domaniaux pour espérer une gestion plus responsable?

6.1. Inventaire des boisements naturels et artificiels

Les forêts naturels

La forêt naturelle de Gicuma couvre environ 3 ha Elle est constituée de plus de 5 espèces dont principalement acacia sp et Erythrina abyssinica.

Les boisements artificiels

Zone	Superficie (ha)	Etat	Commune	Privé	collectivités
Gitobe	474	318	54	121	2
Baziro	299	202	1	1	56
Shore	79	70	6		3
Total	852	590	61	122	61

Source : Responsable provincial des forêts, DPAE Kirundo

Les 852 ha de boisements artificiels se répartissent dans la commune de façon suivante :

Zones	Localisation du boisement	Type d'essence	Superficie en ha	Propriétaire
Gitobe	Kagogo	Callitris	11	Etat
	Tonga	Valli + Euca	34	Etat
	Masaka	Eucalyptus	4	Collectivité
	Cicuma	Eucalyptus	45	Etat
	Gihamagara	Eucalyptus	8	Collectivité
	Kibumbwe	Eucalyptus	12	Communal
	Nyamisagara	Eucalyptus	22	Communal
	Ruhama	Eucalyptus	10	Communal
	Nyarusange	Eucalyptus + Callitris	24	Etat
	Gatobe	Eucalyptus	28	Etat
	Nyaruteza	Eucalyptus	30	Etat
	Ruremba	Eucalyptus	10	Communal
	Coga	Eucalyptus	1	Individus
	Kanyomonyi	Eucalyptus	7	Collectivité
	Bugwana	Eucalyptus	32	Etat
	Gatemere	Eucalyptus		
	Mugeregere	Eucalyptus	74	Etat
	Gucuma	Eucalyptus + Cedrella	120	Individus
Butihinda	Eucalyptus	2	Collectivité	
Baziro	Nyenzi	Eucalyptus	6	Collectivité
	Kidasha	Eucalyptus	10	Collectivité
	Rwingajo	Eucalyptus	0,5	Collectivité
	Miringa	Eucalyptus	1	Individus
	Birara	Eucalyptus	2	Collectivité
	Kivumu	Eucalyptus	6	Collectivité
	Mirwa	Eucalyptus	32	Collectivité
	Baziro	Eucalyptus	40	Etat
	Marembo	Eucalyptus + Grévilléa	100	Etat
	Nyarwonga	Eucalyptus	90	Etat
	Gihinga	Eucalyptus	12	Etat
Shore	Rubanza	Eucalyptus	0.5	Communal
	Shore	Eucalyptus	70	Etat
	Nyabitare	Eucalyptus	0.5	Communal
	Bigombo	Eucalyptus	5	Communal
	Santuna	Eucalyptus	3	Collectivité

Source : Responsable provincial des forêts, DPAE Kirundo

6.2. Production des plants forestiers

Les efforts de reboisement de plusieurs partenaires ont permis la production des milliers de plants forestiers et agro forestiers comme présenté dans le tableau suivant :

Producteurs	Nombre de plants produits	
	2004	2005
Privés	0	26 250
Groupements locaux	20 000	57 000
Commune	0	0
Etat	250 000	0
Autres (projets , ONGs)	302 000	0
Total	572 000	83 250

Source : Responsable provincial des forêts, DPAE Kirundo

Les plants sont distribués aux populations à base de prix fortement subventionné de 20 à 30 francs Bu le plant.

6.3. Production forestière

Année	Bois de feu		Bois d'oeuvre		Bois de services	
	Charbons (nbre de sacs)	Stères (m 3)	Planches (nbre)	Madriers (nbre)	Perches (nbre)	Poteaux (nbre)
2004	30950	82460	46450	34300	99950	0
2005	42250	115800	68960	43510	94285	0

Source : Responsable provincial des forêts, DPAE Kirundo

6.4. Transformation du bois

Nbre de scieries : 12

Nbre de menuiseries : 9

Nbre de fabriques de charbon : 38

6.5. Principales contraintes, potentialités et perspectives

Contraintes

Dans la province de Kirundo, le secteur de la forêt souffre des mêmes tares qui affectent la gestion des forêts au niveau national. En effet, le secteur forestier est jeune, mais il nécessite une organisation technique et financière. Les grands défis auxquels le secteur forestier fait face sont les suivants :

- la faible capacité institutionnelle en matière de gestion et d'aménagement des forêts ainsi que la défaillance au niveau de la coordination intersectorielle ;
- le manque de personnel et de moyens matériels et financiers fait que les services forestiers n'arrivent pas à effectuer les tâches opérationnelles qui les incombent ;

- la non structuration de la filière bois ainsi que le manque de professionnalisme en la matière ;
- la faible implication des populations et des administratifs à la base, au niveau de l'élaboration et de la mise en œuvre de la législation forestière, le code forestier, le code foncier, le code de l'environnement.
- l'administration territoriale, partenaire incontournable, dans la gestion des ressources naturelles en générales et des forêts en particulier, confrontée aux problèmes de manque de propriété foncière, aux problèmes de rapatriés et des déplacés intérieurs, distribue des terres boisées aux demandeurs et participent à la dégradation de l'environnement

Perspectives d'avenir

Dans le souci de limiter les pressions anthropiques sur les forêts (boisements et aires protégées), la politique nationale qui est appliquée à Kirundo qui s'emploie à développer l'agroforesterie et autres activités génératrices de revenus autour des écosystèmes forestiers.

L'amélioration des rendements en énergie en utilisant des foyers améliorés pourrait aider à préserver les forêts de la surexploitation.

La mise en place des outils gestion dans un cadre participatif, devrait permettre d'améliorer la situation des forêts dans l'intérêt des générations présentes et futures.

CHAPITRE VII. INDUSTRIE ET ARTISANAT

7.1. INDUSTRIE

En dehors des industries agro-alimentaires axées sur la transformation du caféier, la commune ne dispose d'aucun autre type d'industrie.

Les unités artisanales de transformation du bois ne peuvent pas être assimilées à des activités industrielles.

La seule unité de transformation du caféier recensé dans la commune Gitobe se trouve à Gitobe . C'est une petite usine de dépulpage et de lavage du café cérise produisant du café Fully washed.

Quoique la production industrielle du tabac soit signalée dans cette commune, tout le tabac produit est acheminé vers l'usine de Cibitoke.

7.2. ARTISANAT

Il est remarquable que le secteur de l'artisanat dans cette commune comme au Burundi ait connu ces derniers temps beaucoup de contraintes dans le développement ; ceci suite à l'absence d'une politique claire en matière du développement artisanal.

Le secteur artisanal a souvent été délaissé et relégué au dernier rang des autres secteurs socio-économique. Il ne serait pas alors étonnant de remarquer qu'après analyse de l'évolution de ce

secteur combinant les aspects de production et de formation, l'essor connu n'est en aucun cas satisfaisant.

Cependant il constitue une alternative sérieuse pouvant désengorger le secteur agricole étouffé par la surpopulation et la pression insoutenable sur les facteurs terre.

Il est malheureux de constater que les artisans font recours à leur unique génie sans appui de l'Etat quand l'une ou l'autre ONG ou projet ne vient secourir quelques associations éphémères.

Le secteur est caractérisé par un vaste éventuel d'activités variées à travers lesquelles on distingue 3 types d'artisanat :

- L'artisanat de production
- L'artisanat de service
- L'artisanat d'art

Chaque type d'artisanat s'articule sur une série de filières

7.2.1. Situation du secteur artisanal par type d'artisanat

Artisanat de production

Appelé également « Artisanat Utilitaire », il est le plus pratiqué dans la commune et accapare le plus grand nombre d'artisans et d'unités de production artisanales. Il comprend différents métiers qui, dans l'exécution, possèdent une phase de transformation. Nous citerons entre autres la menuiserie pour la filière « Bois », la tuilerie et la briqueterie pour la filière « Terres-cuites et carrières », la Forge et Constructions Métalliques pour la filière « Métal », la vannerie et la fabrication des brosses et sacs à main pour la filière « Fibres Végétales », la broderie et la couture pour la filière « Textile ».

Cette catégorie d'artisanat est rencontrée presque partout dans la commune avec une qualité de produits variable suivant l'exigence et le pouvoir d'achat de la clientèle ainsi que le niveau technique du savoir-faire de l'artisan.

Situation de l'artisanat de production

Le nombre d'artisans recensé par filière se présente comme suit :

- Menuiseries : 2
- Briqueteries : 2
- Tuileries : 2
- Boulangeries : 0 . Il n' y a pas de boulangeries à Gitobe, seules quelques 33 personnes fabriquent des beignets qui sont vendus principalement sur les routes.
- Poteries : 112
- Forge : 0
- Savonnerie : 0
- Vannerie et tissage : 0

Les unités artisanales de production sont installées pour satisfaire des besoins locaux mais aussi extérieurs à la province surtout en matière de briqueterie, menuiseries, boulangeries et poterie.

Artisanat de service

Cette catégorie d'artisanat est en grande partie rencontrée dans les centres urbains. Les artisans qui s'adonnent à ce type d'activités rendent des prestations de services qui, en grande partie sont en rapport avec les réparations des équipements ménagers (radio, frigo, cuisinière, montre, télévision) ; les réparations et entretien des moyens de déplacement (véhicule, motos, vélos, etc ...) ; bref, ce domaine est prospère suite aux relations entre clients et artisans. Il est généralement propriété privée des artisans.

Dans la commune Gitobe, on rencontre les types suivants :

Couture : 15

Soudure : 0

Atelier de réparation électro mécanique : 0

Cordonnerie: 0

Boucherie: 0. Il n'y a pas de boucheries proprement dites mais 10 centres d'abattages contrôlés par des vétérinaires.

Artisanat d'art

Au niveau national, les activités de ce type d'artisanat débouchent sur la production d'objets plutôt décoratifs. Il commence à prendre forme parallèlement au développement du tourisme. Se retrouvent dans cette catégorie : la sculpture sur bois, sur métal, en argile ; le travail sur les pierres précieuses ; la peinture sur tissus, sur bois, en feuille de bananier ; la pyrogravure etc.

Il est implanté dans les centres urbains et se développe considérablement. Des kiosques de produits artisanaux se retrouvent sur des axes principaux et sont principalement des articles propres pour l'exportation car, le marché local est restreint pour ce type d'artisanat.

Pour faire connaître ces produits, le Burundi participait auparavant à des foires régionales ou internationales qui ont connu de réels succès.

A Gitobe, il n'est pas signalé ce genre d'artisanat.

7.2.2. Principales contraintes liées au secteur de l'artisanat

- L'insuffisance de formation, de perfectionnement et de qualification des artisans ;
- L'insuffisance des ressources allouées au secteur de l'artisanat (humaines, matérielles et financières) ;
- L'inadéquation production-écoulement des produits artisanaux ;
- L'accès difficile des artisans au micro-crédit et au marché public ;
- Les problèmes divers liés à la crise politique et socio-économique du Burundi.

7.2.3. Partenaires et bailleurs de fonds : Intervenants dans le secteur

- L'Etat burundais
- L'assistance étrangère bilatérale ou multilatérale ou ONGs
- Les confessions religieuses ou collectivités locales
- Les associations sans but lucratif
- Les artisans et autres promoteurs privés.

La Coordination provinciale de l'enseignement des métiers est la seule structure officielle provinciale connue pour s'occuper des métiers et artisanat. Ses moyens limités pour ne pas dire inexistantes la rendent quasi inconnue des artisans de la commune Gitobe.

7.3. GEOLOGIE , MINES et MINERAIS

Les indices de minéralisation identifiés dans la province Kirundo sont : SnO₂, W et l'Or.

La géochimie semi-détaillée de la province révèle les éléments prédominants suivants : Sn, W, Pb, Zn.

La prospection géologique et minière qui complète les travaux précédents a abouti à une mise exploitation des gisements suivants :

Tourbe, Sn, W, Nb, Ta, SnO₂, W₃

Pour le cas précis de la commune, elle se situe dans le feuillet de Kirundo.

CHAPITRE VIII. ENERGIE

8.1. Energie électrique

La commune n'est pas alimentée en énergie électrique.

8.2. Les énergies alternatives

A Gitobe, les Centres de santé utilisent l'énergie solaire tandis que certains ménages sont alimentés en électricité par des groupes électrogènes (4).

8.3. Les combustibles ligneux

Les combustibles ligneux constituent la principale forme d'énergie domestique utilisée en milieu rural. Il s'agit principalement du bois de chauffe et du charbon de bois.

En l'absence d'enquêtes spécifiques, l'évaluation de la consommation du bois de chauffe et du charbon de bois est malaisée mais peut être considérée importante et grandissant face aux traditions alimentaires et culinaires, un faible recours aux hydrocarbures pour lesquels le pays n'est pas producteur et une utilisation marginale de l'électricité au niveau domestique.

La couverture de ces besoins énergétiques vitaux pour une population croissante explique la déforestation visible dans les zones les plus peuplées et exige des solutions à long terme.

La distance occasionnée par les déplacements pour la recherche du bois des lieux de consommation montre l'ampleur du problème de déboisement quand on sait qu'autrefois le

ramassage du bois mort se faisait autour des habitations. La rareté du bois a provoqué l'utilisation des tiges mortes de maïs, de sorgho et du manioc comme substitution pour le chauffage.

La fabrication du charbon de bois a accentué la dégradation du couvert végétal de la province. Même les espèces d'essences protégées sont menacées de disparition.

Les prix sont fonction de la qualité de combustible, des lieux de vente et de la période. En effet, sur les marchés ruraux, le bois de chauffe et le charbon de bois coûtent moins cher en saison sèche et en saison des pluies. Par contre ce même combustible peut coûter deux voire trois fois plus cher durant ces mêmes périodes en ville.

La dégradation du couvert végétal de la province est devenue une préoccupation des autorités politiques et administratives. Plusieurs mesures prises ces derniers temps tendent à protéger la province contre le déboisement intensif :

- Pratique de reboisement par la mise en place des comités de reboisement et de surveillance de feu de brousse ;
- Interdiction de couper le bois vert.

La politique de reboisement ne peut se faire que par un important projet de reboisement rural et de diversification des activités économiques (introduction de nouvelles activités génératrices de revenus) en milieu rural dans un programme de développement local et participatif.

CHAPITRE IX. COMMERCE, TRANSPORT ET COMMUNICATION

9.1. COMMERCE

Dans la commune de Gitobe, le commerce intérieur a été sérieusement perturbé pendant la crise. Les circuits de distribution intérieurs, les centres de négoce, les magasins et autres boutiques ont été détruits ou pillés. Les produits importés ont connu des flambées suite à la spéculation et à la contrebande.

Les activités commerciales sont réalisées principalement à travers 2 centres de négoce comptant 17 commerçants permanents.

L'inventaire des boutiques, cabarets et restaurants plus de petites échoppes renseignent sur l'existence de près de 300 détaillants opérant dans la commune.

Ces centres de négoce et centres de ramassage procurent à la commune des taxes annuelles évaluées à moins de 13 487 000 de Fbu seulement pour l'exercice 2005.

Les principaux produits de commerce sont les denrées alimentaires et les articles ménagers.

L'activité est assurée par les nationaux avec une prédominance des hommes.

9.1.2. Situation du secteur commercial

Effectifs des opérateurs dans le commerce formel et informel

Nom du marché ou centre de négoce	Taxes perçus en 2005	Nombre de commerçants		Nombre de stands, boutiques et cabarets			
		H	F	Boutiques et échoppes	restaurants	Cabarets	
Gitobe	650400	12	1				
Mabuga	201000	4					
Gatabo	450450	5	0				
Nyenzi	449550	8	0				
Bucana	480000	11	0				
Total commune	2231050	40	1	151	16	136	-

Source : Comptabilité communale

Les 2 marchés de la commune Gitobe sont tous non aménagés.

Le dynamisme du secteur commerce peut être apprécié à travers le niveau des recettes communales

Les recettes aux alentours de ces centres de négoce ou de ramassage

1. Boutique	511 000
2. Petits restaurants	77 000
3. Cabaret de la bière locale	580 000
4. Vente de la bière locale par bouteille	3 425 610
5. Petit cabaret de la bière industrielle	20 000
6. Dépôts des vivres secs	390 000
7. Vente de gros bétail sur pieds	114 000
8. Vente de petits bétail sur pieds	229 450
9. Vente de porc sur pieds	95 000
10. Abattage du petit bétail	526 990
11. Abattage de porc	157 000
12. Vente de peaux (gros et petit bétail)	41 450
13. Location des échoppes et parcelles au marché	219 000
14. Vente de viandes grillées	59 000
15. Autorisation de commerce	1 092 000
16. Moulin	275 000
17. Bascule	85 000
18. COOPEC	20 000
19. UCODE	20 000
20. Chargement des produits vivriers par sac de 100kg	3 219 000
21. Chargement des madrier	99 000
TOTAL	11 255 800

9.1.2. Les principales contraintes, potentialités et perspectives

Les principales contraintes du commerce à Gitobe sont liées :

- à l'inopérationalité des centres de négoce suite à l'insécurité qui persiste dans certaines parties de la province
- à la désorganisation du circuit de distribution
- au faible niveau de revenus des ménages,
- à l'accès au crédit pour les petits commerçants qui reste difficile par manque de garanties,
- au taux d'intérêt bancaire élevé pour ceux qui sont éligibles
- A la faiblesse de production des cultures vivrières et à la forte part réservée à l'autoconsommation d'une population galopante.

La relance des activités de commerce passera par la résolution de ces contraintes structurelles et conjoncturelles. Les objectifs spécifiques à court et moyen termes sont :

- la reconstruction et la redynamisation des centres de négoce
- la disponibilisation des produits et la stabilisation des prix
- la création d'un fonds d'aide et d'appui aux commerçants, les sinistrés en particulier.

D'une manière générale, la stratégie de développement commercial est basée sur trois actions principales :

- actions de réhabilitation des infrastructures commerciales
- actions visant le développement des activités commerciales
- actions visant l'encadrement administratif.

9.2. TRANSPORT

9.2.1. Situation du secteur

Les déplacements des personnes et le transport des marchandises dans la commune Busoni sont assurés par des moyens empruntant les voies terrestres.

Les moyens de transport les plus usuels sont le transport par tête, par vélo et par automobile.

Les moyens de transport par tête et par vélo sont plus courants dans cette commune.

Le réseau routier qui sillonne la commune de Gitobe est composé de routes communales et pistes rurales.

Le réseau des pistes est de loin le plus important.

Les services du génie rural auprès de la DPAE Kirundo nous renseignent que la commune Gitobe compte 45 pistes rurales totalisant 263 km . Tous ces pistes sont en terre non latéritisées et non compactées.

9.2.2. Principales contraintes, potentialités et perspectives du secteur routier

L'entretien et la remis en état des routes nationales et routes provinciales sont du ressort des autorités nationales.

Ici l'intérêt porte sur les pistes rurales qui relèvent des autorités communales et provinciales.

Le réseau routier de la commune



Contraintes

La situation actuelle du réseau des pistes rurales montre qu'il a été fort affecté par la crise déclenchée en 1993. Cette dernière a entraîné :

- un arrêt des projets qui avaient dans leur plan d'action un volet d'aménagement et d'entretien des pistes rurales ;
- des déplacements des populations suite à l'insécurité et par conséquent l'impossibilité de les mobiliser pour des travaux d'entretien des pistes rurales ;
- une baisse des productions des cultures industrielles enregistrées et par conséquent celle des recettes qui n'a plus permis de dégager des ressources nécessaires pour assurer l'entretien des pistes.

A côté des difficultés induites par la crise et qui sont donc conjoncturelles, le secteur des pistes rurales connaît beaucoup de contraintes structurelles. Il s'agit notamment de :

- l'absence de structures communautaires chargées d'entretien et de maintenir en bon état les réseaux communaux des pistes rurales ;
- la faiblesse des moyens humains, matériels et financiers alloués au ministère de tutelle des pistes rurales en vue de la mise en œuvre des politiques et des programmes de désenclavement et de réhabilitation des pistes rurales ;
- une faible participation des communautés locales dans l'identification, l'exécution des ouvrages de désenclavement.

Atouts/ Potentialités

La commune de Gitobe possède un potentiel important pour réhabiliter son réseau de pistes rurales et en aménager d'autres. On pourrait relever notamment :

- une main d'œuvre abondante en milieu rurale pouvant être impliquée dans des travaux en système HIMO ;
- une topographie favorable , la commune a un relief plat

Perspectives

Les perspectives envisagées visent le désenclavement de la commune afin de faciliter les échanges intercommunaux et l'encadrement de la population pour son auto-développement. Elles sont axées sur :

- la réhabilitation des pistes et ponts ruraux détruits durant la crise ;
- la mise en place dans toutes les communes des structures communautaires chargées de la maintenance et de l'entretien des divers ouvrages (régies communautaires des pistes rurales) ;
- l'aménagement de nouvelles pistes de manière à desservir tous les centres présentant des potentialités de développement ainsi que les centres sociaux et administratifs (communes, zones, écoles centre santé) ;
- l'élaboration d'un Plan Directeur provincial de désenclavement des communes;

9.3. COMMUNICATION

Dans la commune de Gitobe, il n'existe ni bureau postal, ni fax, ni phonie. Très peu de personnes disposent d'un téléphone mobile.

9.4. PATRIMOINE CULTUREL, TOURISME ET HOTELLERIE

Patrimoine culturel

Le patrimoine culturel constitue l'ensemble des éléments matériels et non matériels qui contribuent à maintenir et à développer l'identité culturelle d'un peuple ou d'une communauté dans le temps et dans l'espace.

Sur le plan culturel, la province Kirundo dont Gitobe fait partie est surtout connu à travers le monde par ses célèbres danseurs Intore et les célèbres clubs traditionnels dont le club « Lacs aux oiseaux » qui exhibent des danses folkloriques très variées et très connu du public burundais.

Une grande richesse est également observée au niveau de la poésie pastorale, des récits épiques, des berceuses, etc.

Le patrimoine culturel de la commune ne renferme ni arts, ni musées, ni sites historiques, ni monuments.

Tourisme et hôtellerie

La commune de Gitobe ne dispose d'aucune infrastructure touristique et hôtelière.

9.5. INSTITUTIONS FINANCIERES

Aucune banque commerciale, aucune banque de développement et aucune compagnie d'assurance n'est implantée dans la commune Gitobe.

CHAPITRE X. SANTE

10.1. Données épidémiologiques

Le tableau ci-dessus nous renseigne que le paludisme est la maladie la plus répandue dans la commune avec des consultations dépassant les 15 000 cas par an, soit une moyenne de consultation mensuelle de plus de 1 000 personnes pour une seule commune.

Heureusement que le coût des soins reste faible (350 Fbu la cure) et que les populations se font soigner dans les structures indiquées.

Les infections respiratoires suivent avec des effectifs de 1986 personnes affectées chaque année. Les autres maladies importantes à savoir les maladies diarrhéiques, la dysenterie bacillaire et la malnutrition touche chacune près de 500 personnes chaque année.

Tableau sur les données épidémiologiques

Maladies	Nombre de cas par an			Nombre de décès enregistrés à l'hôpital			Coût des soins (FBu / cure)
	Nyenzi	Bucana	Gitobe	Nyenzi	Bucana	Gitobe	
Paludisme	4488	4170	6970	3	0	14	350
Maladies diarrhéiques	178	306	342	0	0	0	50
Infections respiratoires	258	462	1260	0	0	1	1600
Dysenterie bacillaire	46	138	106	0	0	0	650 (traitement
Malnutrition	108	186	190	0	0	0	

Source : Rapport 2005, DPE Kirundo

Les pouvoirs publics sont parvenus à maîtriser les coûts si bien que la cure des maladies diarrhéiques et de la dysenterie bacillaire coûte 50 Fbu si ces médicaments ne sont distribués gratuitement.

10.2. Vaccination

La réalisation des vaccinations est régulière dans les CDS sauf en cas de période de panne de frigo qui peut durer plusieurs mois.

10.3. Etat des infrastructures

Zone	Type d'Infrastructure	statut	Année de constr.	Matériaux de constr.	Etat actuel	Existence eau	Existence électricité (plaques solaires)	Existence équipement standard	Bâtiments
Gitobe	CNS Gitobe	GA	1958	Durable	Bon	oui	oui	complet	complets
	CDS Gitobe	GA	1958	Durable	Bon	oui	Oui	complet	complets
Baziro	CNS Bucana	GA	1998	Durable	Bon	Oui	Oui	Complet	complet
	CDS Bucana	GA	1998	Durable	Bon	Oui	Oui	Complet	complet
	CDS Nyenzi	GA	1999	Durable	Bon	Oui	Oui	incomplet	incomplet

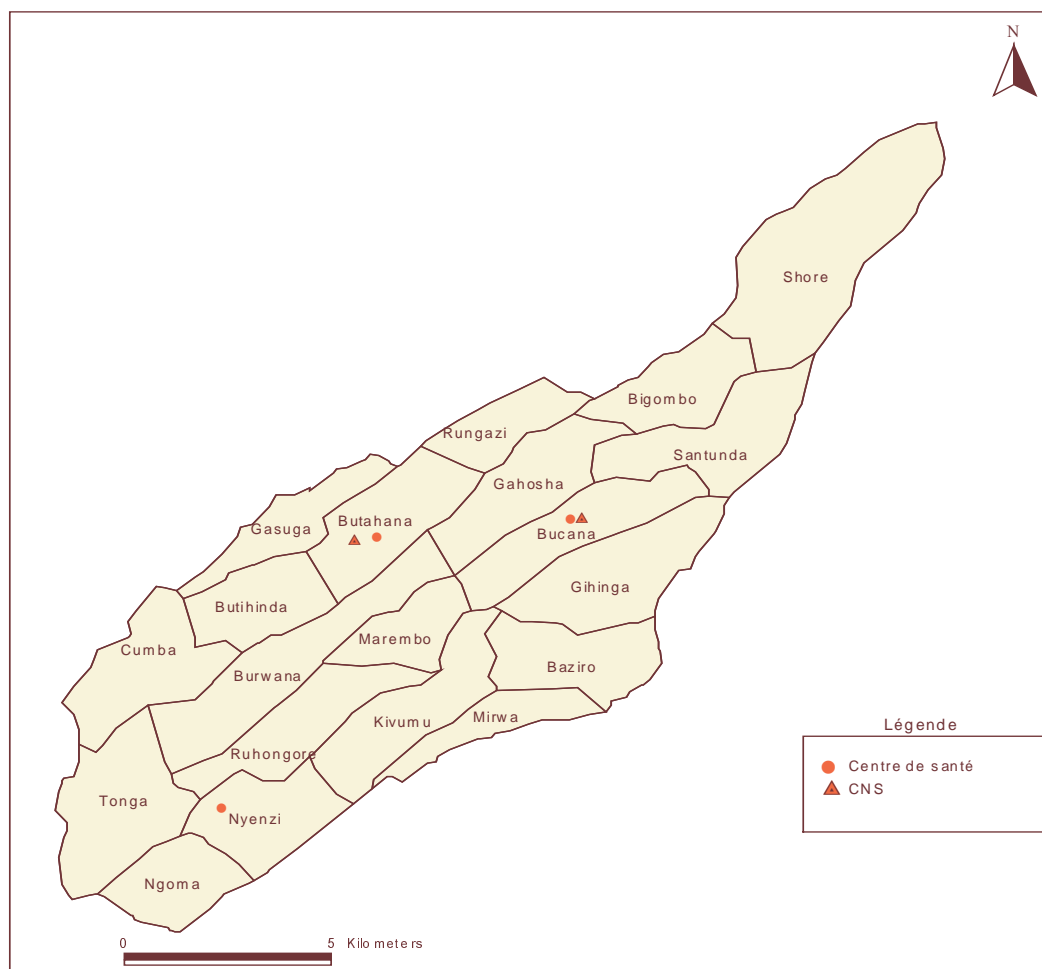
Source : Rapport 2005, DPE Kirundo

La commune Gitobe compte comme infrastructures sanitaires 3 centres de santé et 2 centres de nutrition supplémentaires répartis dans les 2 zones.

Tous les centres de santé et Centres de nutrition supplémentaires sont en bon état car construits avec des matériaux durables. Ils sont alimentés en eau et électricité. Les équipements sont incomplets pour le CDS Nyenzi.

L'approvisionnement en médicaments est assurée par le ministère de la santé via le Dépôt pharmaceutique de Buterere et la Direction Provinciale de la santé.

Carte d'implantation des structures sanitaires de la commune



10.4. Fréquentation et capacités d'accueil des structures de santé

Zone	Type d'Infrastructure	Nombre de collines de recensement desservies	Fréquentation par mois	Nombre d'hospitalisés par mois	Nombre de lits
Gitobe	CNS Gitobe	8	108		
	CDS Gitobe	8	958	15	10
Baziro	CNS Bucana	7	99		
	CDS Bucana	7	763	10	10
	CDS Nyenzi	5	347	8	4
Total		35	2275	33	24

Source : Rapport 2005, DPE Kirundo

Les CDS de la commune totalisent 24 lits d'hospitalisation qui accueillent en moyenne 33 patients par mois.

Au regard de ces chiffres, la capacité des centres de santé peut contenir la demande de la population puisque le nombre d'hospitalisés (33) est proche du nombre de lits disponibles.

La situation s'aggrave lors de certaines périodes de recrudescence de la malaria.

Au regard de ces chiffres, on en déduit qu'il existe 24 lits d'hospitalisation pour 62 773 habitants, soit 1 lit pour 2 600 habitants.

10.5. Equipements en laboratoires

Les trois centres de santé ne sont équipés que pour faire les examens de selles pour diagnostiquer les parasites intestinaux et les gouttes épaisses pour diagnostiquer la malaria.

10.6. Ressources humaines

Les 3 centres de santé de la commune Gitobe comptent 3 A3, 1 A2, 1TPS, 3 Gestionnaires de santé, 17 aides infirmiers formés et 3 Non formés

Si on considère que la population de Gitobe est de 62 773 habitants, les ratios suivants se dégagent : Nombre d'infirmiers par habitant : 1 infirmier (A2 ou A3) pour 15 700 habitants

10.7. Contraintes

- Pauvreté excessive des populations qui ne parviennent plus à se faire soigner malgré le coût relativement peu cher dans les structures publiques
- La famine qui complique certaines pathologies
- Insuffisance du personnel soignant
- Manque d'équipements des structures sanitaires;
- Manque des médicaments.

10.8. Stratégies / actions à mener

- Doter la commune d'un personnel de santé qualifié et suffisant
- Formation, sensibilisation et motivation du personnel soignant ;

- Soutien technique et financier par l'Etat ;
- Promotion des soins préventifs.

10.9. Partenaires et bailleurs de fonds

IMC : Appui en matière de supplémentation nutritionnelle des personnes en état de malnutrition sévère

Twitezimbere : Appui en médicaments et construction des centres de santé

CTB : Appui en médicaments et équipements, construction des centres de santé

10.10. APPROVISIONNEMENT EN EAU

10.10.1. Situation actuelle de desserte en eau potable

La commune Gitobe dispose de 119 Points d'eau comprenant les sources aménagées, les branchements privés, les bornes fontaines et les puits forés.

Alors que les normes pour un approvisionnement en eau optimal est de 1 puit d'eau par 500 m, dans la commune de Gitobe on recense 0.11 points d'eau fonctionnels pour 500 m. Ce qui est plus de 10 fois inférieur aux normes.

Aussi le nombre de ménages par point d'eau de 104 est plus de 3 fois les normes requis de 30 ménages pour 1 point d'eau.

Ce qui est inquiétant, c'est le pourcentage de points d'eau non fonctionnels. Sur les 119 points d'eau, 78 ne sont pas fonctionnels ce qui représente 66 %.

Le réseau d'adduction qui est long de 43 km comprend bornes fontaines dont non fonctionnelles. On dénombre sur ce réseau 12 réservoirs servant 12 collines sur les 29.

Toutes ces infrastructures s'avèrent largement insuffisantes pour desservir les ménages dont les effectifs sont évalués à 12 421. La question de l'eau dans la commune reste la priorité des priorités.

Tableau de desserte en eau potable

Commune	Sup .	Nb de ménages	Nombre points d'eau														
			SAF	SANF	SNA	BFF	BFNF	BP	PF	PNF	SCEP	Nbre total de points d'eau					
												Fonction nels	Non fonction nels	Total	Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels	Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels et non	Nb de points d'eau fonctionnels / 500 m
Gitobe	180	12421	13	60	73	13	17	8	7	1	0	41	78	119	302	104	0.11
Total province	1703	139 415										604			230		0.17

10.10.2. Contraintes

- Absence de sensibilisation des populations à la prise en charge de l'entretien des infrastructures d'eau de la commune ;
- Absence d'initiative des bénéficiaires pour la réparation des points d'eau défectueux ;
- Ignorance de technologie de captage des eaux à partir des cours d'eau existants ;
- Ressources financières de la commune limitées ;
- Mauvais fonctionnement des régies communales de l'eau (RCE).

10.10.3. Actions à mener

- Construction de nouveaux points avec souci d'une répartition équitable des points d'eau dans la commune
- Education à la responsabilité communautaire des infrastructures acquises

CHAPITRE XI. HABITAT

Le Burundi a adopté, depuis 1989, une politique visant l'acquisition d'un habitat décent pour toute la population. Cette politique a été appuyée par plusieurs partenaires du Gouvernement. Les interventions ont porté sur l'octroi du crédit en nature ou en espèce en faveur de l'amélioration de l'habitat rural mais également sur des actions de promotion des matériaux de construction produits localement et plus particulièrement les matériaux de couverture.

Avant la crise de 1993, le taux de maison à toiture améliorée était d'environ 45 %. Le taux de croissance annuel dans le secteur de l'habitat était de 3,3 % et il fallait doubler pour atteindre l'objectif d'un habitat décent pour tous à l'horizon 2000 que le gouvernement s'était fixé.

Les effets de la crise sur l'habitat rural furent dramatiques. En effet, plus de 32.000 maisons ont été détruites dans la seule province de Kirundo dont 1.122 dans la commune de Gitobe.

Les populations ont dû se regrouper dans des camps de déplacés, de regroupés, tandis que d'autres ont fui le pays et vivent dans des camps des réfugiés dans les pays voisins, surtout en Tanzanie.

Actuellement l'habitat dans la commune de Gitobe ne répond pas aux normes requises pour un habitat décent comprenant des maisons construites en matériaux durable ou semi-durables, ayant un plan bien aéré et qui répond aux normes techniques prévues, couvertes de tôles ou des tuiles. C'est également un habitat bénéficiant d'un équipement minimal intérieur et environnemental permettant aux occupants et aux voisins de vivre en bonne santé à l'abri des sources de dégradation de la vie, des intempéries, des milieux insalubres,

L'habitant de Gitobe est très attaché à sa part du domaine terrien (Itongo) qui se matérialise par la mise en place d'une habitation entourée d'exploitations agro-pastorales.

Tout le territoire de la commune est occupé par des familles sur des terrains de plus en plus morcelés au fur des générations.

Dans la commune de Gitobe, on distingue deux types d'habitat, à savoir : l'habitat rural et l'habitat semi-urbain.

11.1. L'habitat rural

L'habitat rural est généralement dispersé sur les collines.

On rencontre aussi un type d'habitat groupé au chef-lieu de la commune et dans une moindre mesure autour des petits centres de négoce.

L'habitat rural de la commune est en général précaire et rudimentaire compte tenu des matériaux utilisés :

- Les murs sont en briques cuites, briques adobe, ou en pisée avec forte dominance des deux derniers cas (85%);

- Les toits sont en tôles, en tuiles de fabrication artisanale, ou en chaume (pisé) avec dominance du dernier cas (80%)
- Le pavement est en ciment ou en terre battue avec dominance du dernier cas (95%).

En ce qui concerne l'habitat rural groupé, exception faite du chef lieu de province de Kirundo, des maisons sont essentiellement construites en pisé (52 %), en briques adobes(45%) tandis que seulement 2 % sont en briques cuites.

Les proportions changent sensiblement pour l'habitat dispersé. En effet, les chiffres montrent que 27 % des maisons sont en briques adobes, 73 % en pisé et seulement 0,1 % en briques cuites.

Au niveau de la toiture des maisons, l'habitat groupé présente les caractéristiques suivantes : La couverture avec les tuiles est de 6 % suivi par les maisons couvertes par des chaumes (43 %). La part des maisons couvertures par des tôles est 51 %.

L'habitat dispersé présente des proportions différentes : 4 % des maisons sont couvertes de tuiles, 60 % de chaumes et 35 % de tôles.

Le niveau d'approvisionnement en eau potable reste faible et limité dans les communes de Bwambarangwe, Kirundo et Ntega. Il en est de même pour l'électrification sauf la commune Ntega. Concernant des toilettes : pour les maisons groupées 22 % possèdent des toilettes extérieures tandis que ce chiffre augmente jusqu'à 51 % pour des maisons dispersées.

11.2. L'habitat urbain

L'habitat semi-urbain se limite au seul centre de Gitobe. Les autres petits centres sont de dimension insignifiante.

Dans ces centres, la disparition des toitures en chaume en faveur de la tôle importée et de la tuile fabriquée localement est remarquable.

De même, les murs en pisé qui représentent plus de 80 % en milieu rural sont rares dans les centres. Le pavement en ciment est plus prépondérant que le pavement en terre battue.

11.3. Contraintes liées à la réhabilitation et à l'amélioration de l'habitat rural

Contraintes

Les contraintes sont nombreuses et sont notamment liées :

- A la pauvreté des ménages alliée au manque de moyens suffisants pour faire face aux urgences de reconstruction de l'habitat détruit
- A l'absence d'un programme concret de production, afin de rendre disponible et au coût accessible les matériaux de construction ;
- Au faible niveau d'implication des opérateurs privés dans la production des matériaux locaux de construction. Seul l'Etat avec l'appui de certains bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux locaux de construction ;
- A l'absence de coordination des actions initiées par les différents partenaires.

Potentialités

Les potentialités pour faire face aux besoins de la reconstruction et de l'amélioration de l'habitat rural sont nombreuses. Il s'agit notamment :

- de l'existence partout dans la commune de la matière première de base pour la production de matériaux de couverture (tuiles) ;
- de l'existence d'artisans pour la production et la mise en œuvre des matériaux locaux de construction formés dans le cadre des divers projets d'appui dont le Burundi a bénéficié ;
- de la volonté de la population à contribuer à la reconstruction de l'habitat détruit et à améliorer celui existant ;
- de la sensibilité des partenaires du gouvernement à cette situation d'urgence engendrée par la crise.

Perspectives

Elles sont axées notamment sur :

- la sensibilisation de la population, à l'aide de moyen et outils appropriés, pour qu'elle participe activement à la reconstruction et au programme d'amélioration de l'habitat ;
- la promotion des associations et des groupements de la « filière habitant » et le renforcement de leurs capacités de gestion ;
- l'encouragement de la population à se regrouper en villages et la recherche d'une assistance technique aux auto-constructeurs en général et aux sinistrés en particulier ;
- la sensibilisation et l'appui à l'action de reconstruction de l'habitat rural détruit en rendant disponibles les matériaux locaux de construction autant que cela est possible, tous en respectant les mesures de sauvegarde de l'environnement ;
- l'augmentation qualitative et quantitative de la production des matériaux locaux de construction via la promotion de l'artisanat de la « filière habitat rural ».

CHAPITRE XII. EDUCATION

Le système d'éducation et de formation dans la commune est organisé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture.

L'accès à l'Education au Burundi reste limité du fait de plusieurs facteurs notamment la pauvreté des ménages, le faible niveau d'instruction des parents ainsi que le peu d'infrastructures éducatives implantées dans la commune.

Pour pallier à cette lacune, l'on fait recours à l'éducation non formelle qui s'adresse aux jeunes non scolarisés et aux adultes afin de leur donner une éducation de base à travers un programme d'alphabétisation qui se réalise dans les communautés catholiques.

Le retour progressif de la sécurité a permis une remontée des indicateurs de fréquentation scolaire. Les indicateurs en matière de l'éducation sont détaillés dans les tableaux suivants.

12.1. Etat des infrastructures et commodités à tous les niveaux d'enseignement

Infrastructure	Nombre	Nature matériaux de construction			Etat des locaux		Eau		Electricité		Latrines		
		Durable	Semi durable	Non durable	B	M	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
											BE	ME	
Yaga	12	4	5	3	8	4	2	10	0	12	0	1	11
CFM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre d'Alphab.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Préscolaire	3	3	0	0	3	0	0	3	0	3	3	0	0
Ecole Primaire	14	12	1	1	12	2	1	13	0	14	7	2	5
Ecole Secondaire	1	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	1	0
Ecole Technique et Professionnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	30	20	6	4	24	6	3	27	0	30	10	4	16

Source : Inspection provinciale de l'enseignement à Kirundo, Rapports 2005-2006 DPE Kirundo BE : bien entretenu, ME : Mal entretenu

On remarque que la plupart des infrastructures scolaires sont en bon état et construites avec des matériaux durables (2/3). Par contre Plus de 90 % n'ont ni eau ni électricité. Plus de la moitié des écoles n'ont pas de latrines et l'autre moitié dispose des latrines mais très mal entretenues.

Carte des infrastructures scolaires 2005-2006 dans la commune



12.2. Enseignement préscolaire

Depuis l'indépendance jusqu'au début des années 1980, l'enseignement préscolaire n'était organisé qu'à Bujumbura. Aujourd'hui, 3 structures organisent l'encadrement de la petite enfance. Il s'agit :

- des écoles maternelles généralement attachées aux écoles primaires ;
- des garderies communautaires encadrées par l'association des scouts du Burundi avec l'appui de l'UNICEF ;
- des cercles communautaires encadrés par TWITEZIMBERE et les associations des parents.

Généralement ses structures accueillent des enfants de 3 à 6 ans.

Dans la commune Gitobe, il existe trois écoles préscolaires non fonctionnelles car nouvellement construites et non encore équipées. Elles totalisent 6 salles de classes.

12.3. Enseignement primaire

14 écoles primaires dont 12 à cycle complet sont fonctionnelles dans la commune. Elles totalisent 9 035 écoliers.

Les ratios élève par salle ne montrent pas de disparités significatives au niveau de la commune. Ils varient entre 92 à 125 élèves par salle.

Les ratios élève par enseignant sont aussi déséquilibré en dehors de la zone Gitobe qui est légèrement favorisée avec un ratio de 75 élèves par enseignant contre 102 pour Shore et autour de 90 pour les deux autres zones.

Notons que ces taux restent très élevés par rapport aux normes de l'UNESCO qui préconise 30 élèves par enseignant comme par classe.

Nombre et capacités d'accueil des écoles primaires

Etablissements Zones	Primaire									
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Nbre d'élèves			Nbre d'Ens		Ratios	
	Total	CC		F	G	T	F	G	Elèves/ Salle	Elèves/ Ens
Baziro	6	4	34	1651	1944	3595	8	29	106	97
Gitobe	5	5	29	1704	1898	3602	21	27	125	75
Shore	3	3	20	890	948	1838	1	17	92	102
Total commune	14	12	83	4245	4790	9035	30	73	109	88

Source : Rapport annuel 2005-2006, DPE/ Kirundo

CC : Cycle Complet

Taux de scolarisation au primaire

Zones	Population en âge de scolarisation	Nombre total d'élèves	Taux de scolarisation au primaire
Total	10145	9035	89%

12.4. Enseignement secondaire

Une seule école secondaire est implantée dans la commune au chef lieu de la commune Gitobe. Elle totalise 413 élèves.

Le ratio élève par salle est de 69 tandis que le ration élève par enseignant est de 83.

Notons que ces taux restent très élevés par rapport aux normes de l'UNESCO qui préconise 30 élèves par enseignant comme par classe.

Nombre et capacités d'accueil des écoles secondaires

Etablissements Zones	Secondaire									
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Nbre d'élèves			Nbre d'Ens		Ratios	
	Total	CC		F	G	<i>T</i>	F	G	Elèves/Salle	Elèves/Ens
Baziro	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Shore	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gitobe	1	0	6	89	324	413	2	3	69	83
Total commune	1	0	6	89	324	413	2	3	69	83

Source : Rapport annuel 2005 – 2006 DPE/Kirundo

CC : Cycle complet Ens : Enseignant

12.5. Ecoles techniques professionnelles

Il n'y a pas d'écoles techniques professionnelles dans la commune

12.6. Situation du personnel enseignement dans la province par sexe

zones	Ecoles du primaire			Ecoles secondaires		
	H	F	Total	H	F	Tot
Total commune	73	30	103	3	2	5

Source : Rapport annuel 2005-2006 DPE/Kirundo

12.7. Enseignement informel

L'éducation non formelle englobe les formations dispensées en dehors du système d'enseignement formel classique. Elle couvre les centres d'instruction et d'alphabétisation encadrée par les églises, le secteur de l'Artisanat et de l'Enseignement des Métiers ainsi que le secteur de l'alphabétisation des adultes encadré par le Centre National d'Alphabétisation.

Les écoles Yagamukama

Ce sont des écoles d'enseignement catholique. Le Bureau National pour l'Enseignement Catholique (BNEC) renseigne que les écoles Yagamukama du Burundi comptent actuellement plus de 300.000 élèves. En ce qui concerne l'âge d'admission des élèves, il ne semble pas y avoir d'uniformité dans la limitation de l'âge, chaque diocèse restant autonome dans l'organisation de ses écoles.

Traditionnellement, la formation dispensée dans ces institutions avait un but à prédominance spirituelle si bien que même l'enseignement de la lecture n'avait d'autre objectif que de permettre au candidat chrétien de lire la Bible et le Catéchisme. Dans le contexte actuel, la formation dispensée dans les écoles Yagamukama vise au-delà de l'acquisition des connaissances et des valeurs chrétiennes, la transmission de connaissances de base par l'alphabétisation et la connaissance du milieu rural afin de leur permettre de mieux s'intégrer dans leur communauté.

Nombre et capacités d'accueil des écoles Yagamukama (A/S 2005-2006)

Etablissements Zones	Yaga Mukama								
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Nbre d'élèves			Nbre d'Ens	Ratios	
	Total	CC		G	F	T		Elèves/Salle	Elèves/Ens
Gitobe	14	12	16	479	792	1271	24	80	53
Tot province	72	63	144	3663	5503	9166	144	9.1	9.1

Source : Rapport annuel 2005 – 2006 DPE/Kirundo

Les centres d'alphabétisation

Les thèmes traités dans les séances d'alphabétisation sont relatifs à la vie quotidienne et en rapport avec l'agriculture et l'élevage modernes, la nutrition, l'habitat décent, la santé, l'hygiène, le planning familial, les métiers, l'épargne.

Les caractéristiques de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes sont :

- la pénurie d'animateurs alphabétiseurs ;
- l'absentéisme des auditeurs le manque de suivi.

L'animation des centres d'alphabétisation est assurée par des volontaires dont les prestations sont bénévoles.

Nombre et capacités d'accueil des Centres d'Alphabétisation

Nombre d'apprenants :

- Filles : 414
- Garçons : 263

Nombre de salles de cours : 0

Nombre d'abandons :

- filles : 8
- garçons : 0

Nombre de certifiés :

- filles : 203
- garçons : 126

Enseignement des métiers

Les écoles de métiers sont des écoles d'enseignement professionnel. Les métiers enseignés sont entre autres la maçonnerie, la menuiserie et la couture.

Il n'y a pas d'écoles des métiers dans la commune de Gitobe.

12.8. Principales contraintes, potentialités et perspectives

Contraintes

Dans la commune Gitobe, le problème de l'Enseignement mérite une attention particulière. Plusieurs facteurs compliquent la situation ; il s'agit de l'éloignement et l'insuffisance des infrastructures scolaires, l'insuffisance du personnel enseignant, l'insuffisance et/ou le manque du matériel pédagogique.

La qualité de l'enseignement est fortement liée à la disponibilité d'équipements et matériels didactiques. Le manque d'enseignants et la faible qualification de certains d'entre eux, la dévalorisation de la carrière enseignante et l'insuffisance de l'encadrement sont surtout des facteurs qui conduisent à de faibles réussites lors des évaluations externes.

En effet, les ratios élève par classe comme élèves par enseignants sont deux, trois parfois quatre fois supérieurs aux normes.

Le taux de scolarisation estimé à est un des plus élevés du pays (moyenne nationale). Il est justifié par le manque d'infrastructures suffisantes comme par la pauvreté des ménages suite à la famine ou aussi l'ignorance des parents qui, considérant l'enfant comme une main d'œuvre, refusent de les scolariser.

Les inégalités de scolarisation entre garçons et filles sont de moins en moins frappantes (au primaire les filles représentent% des effectifs alors qu'au secondaire, il est de %).

La famine force bon nombre d'élèves à abandonner précocement l'école.

Perspectives

L'amélioration du système scolaire en province Kirundo comme dans la commune de Gitobe, passera par la création de nouvelles écoles dans les communes défavorisées, la réhabilitation des établissements en mauvais état, la mobilisation des financements pour doubler les infrastructures, les équipements et les matériels didactiques mais également par la création des écoles techniques parce que ce sous-secteur de l'enseignement reste le parent pauvre dans la province.

Au primaire, une école doit être implantée au niveau de chaque colline de recensement. Ceci réduira la longue distance qui est souvent à l'origine de beaucoup d'abandons ou tout simplement de refus d'aller à l'école. Les écoles détruites ou vieilles doivent être réhabilitées. Un programme de construction des écoles professionnelles est à l'initier pour réduire l'effectif des jeunes déscolarisés. Le gouvernement devrait aider également à résoudre le problème épineux d'enseignements au primaire et au secondaire en constituant par exemple des homes autour des écoles.

Il faut également développer les écoles d'enseignement des métiers pour donner plus de chances aux jeunes déscolarisés.

CHAPITRE XIII. JEUNESSE ET SPORTS

L'avenir d'un pays tout comme celui d'une province se fonde sur une jeunesse bien encadrée. Elle doit dès lors être épanouie grâce à une éducation tant morale, physique, qu'intellectuelle.

Tout cela demande des moyens matériels et humains qui ne sont pas à la portée de nos populations qui viennent de passer plusieurs années sous le joug d'une crise et une paupérisation sans précédent. C'est ainsi que pas mal de droits dévolus à la jeunesse sont bafoués notamment le droit à l'éducation, à l'alimentation entraînant ainsi comme corollaire des pertes en vies humaines en cascade.

En vue d'assurer cet encadrement, on a besoin d'infrastructures et des équipements. Or, dans la province de Kirundo et dans la commune de Gitobe, ils sont inexistants.

Dans la commune, l'encadrement de la jeunesse fait référence en premier lieu au sports et au football. Le sport se pratique tant bien que mal, faute de moyens matériels surtout. C'est une conséquence des insuffisances en infrastructures et en équipements tout comme en structure et en organisation.

Le sport est un facteur d'éducation et de cohésion sociale dont la contribution au retour à la paix et à la réconciliation nationale est remarquable et considérable.

En général, le football occupe la première place en matière d'activités sportives tandis que les autres sports collectifs sont pratiqués par quelques amateurs. C'est notamment le Basket et le volley ball.

Pour ce qui concerne la culture, la jeunesse s'organise tant bien que mal en groupes d'animation ou groupes folkloriques chez les non scolarisés et les déscolarisés.

Signalons que les danseurs Intore ont un cachet spécial dans la province de Kirundo surtout dans les communes de Kirundo, de Busoni et de Bwambarangwe.

Le tambour est à un niveau bas à telle enseigne qu'on ne peut pas le présenter lors des manifestations culturelles avec assurance et fierté. Des formateurs en ce domaine se sont passés les témoins en vue de rehausser son niveau mais aucun effort n'a été couronné de succès.

Pour clore ce chapitre, il est à noter que des associations de confessions religieuses, fonctionnent bien. C'est notamment les Scouts, Chiros, Xaveri, ...Il en est de même des associations de lutte contre le SIDA tout comme d'autres appuyées par des ONGs sur place comme PRASAB ou Agro Action Allemande.

13.1. Encadrement des jeunes

Au niveau de la province, on n'a pas à proprement parler d'encadrement substantiel de la jeunesse. Néanmoins, au niveau des écoles secondaires surtout, on rencontre une organisation permettant un encadrement approprié des jeunes.

Ailleurs dans les campagnes, les associations avec leurs leaders se débrouillent mais difficilement faute de moyens y afférents.

Quelque fois, l'administration à la base leur fait un coup de main sans pour autant arriver à assouvir leur soif puisque les moyens sont limités. Bref, les associations de jeunes sont fragiles et ne permettent pas l'acquisition des dividendes pour que l'entreprise en charge soit effective.

La province de Kirundo comprend 3 types de structure d'encadrement à servir :

L'encadrement sportif, culturel et l'encadrement des clubs et associations de lutte contre le VIH/SIDA.

Il n'existe qu'une seule structure d'encadrement sportif en province de Kirundo, celle dénommée Kiyonza F.C. basée dans la commune Bugabira précisément en zone Kiyonza.

Pour l'encadrement culturel, on dénombre au total 4 organisations d'encadrement dans la province mais dans la commune Busoni, aucune organisation d'encadrement culturel n'y est implantée.

Dans le domaine de lutte contre le VIH/SIDA, les jeunes organisés sont encadrés par la principale organisation provinciale qui est le CPLS – Kirundo. Cette structure est décentralisée jusqu'au niveau des communes. Cette organisation encadre les centres jeunes qui se trouvent implantés dans toutes les 7 communes.

13.2. Clubs et associations sportifs et culturels

La province Kirundo compte 31 clubs et associations parmi lesquelles la commune Gitobe en compte 5 avec 135 membres dont 27 femmes et filles. 100 % de ces clubs et associations sont composés de danseurs traditionnels.

13.3. Infrastructures sportives

Communes	Infrastructure	Nombre	Equipé		Etat	
			Oui	Non	Bon	Mauvais
Bugabira	Stade	1	0	1	1	0
	Terrain de basket ball	1	1	0	1	0
	Terrain de football	2	1	1	1	1
Busoni	Terrain de football	9	0	9	0	9
Bwambarangwe	Stade	1	0	1	0	1
	Terrain basket ball (BB)	2	2	0	2	0
	Terrain de Volley ball (VB)	2	0	2	2	0
Gitobe	Terrain de Volley ball (VB)	1	0	1	0	1
	Terrain de football	2	0	2	1	1
Kirundo	Stade	1	1	0	1	0
	Terrain de football	1	0	1	0	1
Ntega	Stade	1	0	1	1	0
Vumbi	Terrain basket ball (BB)	1	1	0	1	0
	Terrain de football	1	0	1	0	1
Total province		38	10	28	22	16

Source : Conseiller socio-culturel de la province

Sur le total de 38 terrains de football que compte la province , la commune Gitobe compte 2 terrains de foot et 1 de volley ball.

13.4. Infrastructures culturelles

Communes	Infrastructure	Nombre	Equipé		Etat		Nombre d'utilisateurs par mois
			Oui	Non	Bon	Mauvais	
Bugabira	Salle de théâtre	1	0	1	1	0	-
	Salle de Cinéma	1	0	1	0	1	-
Busoni	Centre de lecture / Bibliothèque	1	0	1	0	1	30
	Salle de cinéma	6	1	5	1	5	770
Gitobe	Bibliothèque	1	0	1	1	0	80
	Salle de Cinéma	-	-	0	-	-	-
Kirundo	Bibliothèque	2	2	0	2	0	800
	Salle de cinéma	1	1	0	1	0	-

Ce tableau montre que la commune Gitobe ne dispose que d'une bibliothèque en bon état mais non équipée.

13.5. Principales contraintes liées à la jeunesse, potentialités et perspectives

Contraintes

Avec la longue période d'insécurité, les autorités politico-administratives avaient leur préoccupation tournée ailleurs que vers le sport. Or, on ne le dira assez, le sport contribue à suffisance au retour à la paix.

D'où une place de choix devrait être réservée à ce domaine surtout en ces moments où l'on sort peu à peu de la crise.

Les contraintes majeures sont de divers ordres ;

- manque de structures d'encadrement bien tracé
- insuffisance d'infrastructures et de capacités ou compétences organisationnelles
- Moyens limités pour acquisition des équipements
- manque de statuts pour les clubs existants
- la non-affiliation aux fédérations nationales pour les clubs ou associations

Actions à mener

- Promouvoir la décentralisation dans l'organisation et la gestion des activités sportives des provinces et des communes
- Exécuter diligemment la mise sur pied de nouvelles infrastructures sportives
- Redynamiser le sport et l'athlétisme scolaires
- Organiser des sessions de formation ou de perfectionnement en administration du sport et en gestion et entretien d'infrastructures
- Encourager et développer le sport féminin, le sport de masse et le sport traditionnel en favorisant la création des clubs.

Signalons ici que le sport féminin commence à prendre forme surtout en communes de Kirundo, Vumbi et Bwambarangwe.

La commune de Gitobe reste à la traîne.

CHAPITRE XIV. JUSTICE

Les services judiciaires de la commune compte un tribunal de résidence ayant son siège au chef lieu de la Commune.

14.1. Infrastructures

Au niveau des infrastructures, signalons que les locaux de travail sont en mauvais état et de dimensions insuffisantes.

Les locaux sont constitués par une salle d'audience.

Il y a manque d'eau et d'électricité. Même les latrines ne sont pas installées.

14.2. Equipements

Le tribunal de résidence de Gitobe manque cruellement d'équipements qui se limitent à l'existence d'une vieille machine à écrire. Il n'y a ni photocopieuse ni ordinateur.

Concernant le matériel technique, il n'y en a pratiquement pas. Le mobilier est également en quantité insuffisante.

Comme moyen de déplacement le tribunal de résidence ne dispose que de 1 vélo.

14.3. Performance du secteur

L'appréciation des performances de ce service peut se lire à travers le tableau suivant :

Type de litige	Dossiers restant au début de l'année de référence	Nombre de dossiers enregistrés	Nombre de dossiers jugés et clôturés	Nombre de dossiers jugés avant faire droit	Nombre de dossiers en cours	Nombre de dossiers transmis	Nombre de dossiers fixes	nombre de dossiers exécutés	Nombre de dossiers non encore exécutés
Litiges civiles	34	78	75	0	37	0	0	27	266
Litiges pénales	1	9	2	0	8	0	0	0	124
Total	35	87	77	0	45	0	0	27	490

Source : Président du tribunal de grande instance à Kirundo

Les performances au niveau du rapport entre le nombre de dossiers enregistrés et le nombre de dossiers jugés et clôturés sont très bonnes. En effet, presque tous les dossiers reçus ont été jugés et clôturés (77/87, soit 88.5%) .

Malheureusement, les chiffres montrent que des dossiers jugés et clôturés se sont accumulés au point que près de 500 jugements n'ont pas encore été exécutés.

14.4. Personnel

Le personnel de ce tribunal de résidence est composé d'1 Juge président, de 4 juges, de 5 greffiers et de 1 assesseur.

14.5. Justice gracieuse

La justice gracieuse est l'une des institutions auxiliaires de la justice. Elle est rendue par le Conseil des Notables de la colline ainsi que les conseillers collinaires nouvellement élus par la population. Ces conseillers sont institués sur toute l'étendue de la Province.

La composition du Conseil des Notables est fixée par les usages locaux tandis que celle des conseils de colline est fixée par la loi N° 1/016 du 20/04/2005 portant organisation de l'administration communale.

La procédure suivie devant ces conseils est fixée par les usages locaux sous réserve du respect des règles relatives à la récusation, au respect du secret professionnel et l'ordre public. Le travail des membres est fait à titre bénévole.

La justice gracieuse est rendue régulièrement par 200 notables dont 90 dans la zone Baziro, 80 dans la zone Gitobe et 30 dans la zone Shore.

14.6. Contraintes et perspectives

Contraintes

Au niveau du Tribunal de Résidence de Busoni, on note :

- lenteur caractérisée de la justice due à la complexité des procédures à suivre ;
- complexité des dossiers relatifs aux conflits liés aux terres, à la succession et à l'application du Code des personnes et de la famille ;
- personnel non qualifié;
- insuffisance du mobilier et matériel de bureau, etc.

Potentialités

Plusieurs formations ont été dispensées, grâce à certaines ONGs internationales, pour rehausser les connaissances des magistrats des Tribunaux de Résidence et des Tribunaux de Grande Instance.

Tous les magistrats du Ministère Public sont qualifiés.

Réformes dans tous les domaines de la vie nationale entamées (un Plan de Développement de la justice burundaise).

La Mise en place d'un centre de formation professionnelle de la justice et du centre d'études et documentation juridique.

Perspectives

- Réhabiliter et construire des bâtiments judiciaires et pénitentiaires ;
- Réformer le cadre légal et clarifier les procédures pour pallier aux lenteurs judiciaires et dans l'exécution des décisions rendues ;
- Accorder un salaire encourageant pour freiner les défections des cadres compétents ;
- Traduire les textes de loi en Kirundi et veiller à leur diffusion ;
- Désengorger certains secteurs judiciaires par la création d'autres dans le but d'alléger le volume de dossiers qu'enregistrent certains tribunaux et accélérer aussi la procédure pour le compte des justiciables

CHAPITRE XV. COOPERATIVES ET ASSOCIATIONS D'AUTO-DEVELOPPEMENT

15.1. Coopératives

Dans la commune de Gitobe, on retrouve une seule coopérative non fonctionnelle.

15.2. Associations

Les associations d'auto développement sont au nombre de 66 ayant des activités tournées vers :

- 26 : Agriculture
- 3 : Elevage
- 4 : Pêche
- 1 : Artisanat
- 30 : mixtes (agri et élevage)
- 2 : Activités de service

Quelques ONG se sont implantées mais leurs actions ne touchent pas beaucoup de populations alors que la majorité des associations sont créées pour attendre leurs interventions.

Ainsi le PRASAB a reçu une demande de financement de 17 associations et a déjà accepté 6 d'entre eux dont 3 projets appartenant à Trois associations ont déjà été financés.

Ces projets présentés sont essentiellement à caractère agricole et élevage mais aussi axés sur la restauration de l'environnement.

Le CRS , ADG (Aide au Développement Gembloux) n'intervient dans la commune Gitobe.

15.3. Les principales contraintes, potentialités et perspectives

Les principales contraintes

Dans le domaine du mouvement coopératif et associatif, les contraintes majeures sont :

- le manque de personnel suffisant pour l'encadrement des associations naissantes
- le faible niveau d'instruction des membres des associations ;
- l'analphabétisme des membres des associations ;
- le détournement des fonds par les responsables (conseil de gestion des associations) ;
- la pauvreté qui fait que les membres des associations n'accèdent pas aux intrants et matériels agricoles ;
- la non implication des adhérents dans la gestion de leurs coopératives et associations.

Les potentialités

Malgré la multiplicité des contraintes dans le mouvement coopératif et associatif, ce dernier garde son potentiel clé du développement :

- il y a aussi la survivance de l'esprit coopératif et associatif et la croyance dans les associations comme voie de l'auto-promotion ;
- une population active et la terre qui est fertile qui offrent des opportunités dans la diversification des activités des associations : la transformation de la récolte, industrie de l'habitat ...

- la multiplicité des institutions de micro-finance ;

Actions à mener

Elles devront s'articuler autour d'un programme national centré sur :

- exonérer les taxes et les impôts sur les associations ;
- élaborer et adopter une nouvelle politique et les textes réglementaires des coopératives et associations ;
- former les ressources humaines chargées de l'impulsion de la nouvelle politique ;
- doter en moyens humains et techniques la structure d'encadrement dans la province ;
- constituer une banque de données sur les coopératives et associations de la province par commune ;
- former les associations sur la technique de gestion et d'organisation des coopératives et associations ;
- éclairer le cadre juridique des coopecs ;
- appuyer les associations dans l'octroi des crédits à des conditions promotionnelles ;
- assurer une large sensibilisation à l'épargne et crédit ;
- encourager les associations artisanales pour la création d'emploi (peu d'intérêt) ;
- doter des moyens de déplacement à la structure d'encadrement des coopératives et associations ;
- mettre en place un point focal pour tous les intervenants dans les associations.

CHAPITRE XVI. ACTION SOCIALE

Dans notre pays en général et en particulier dans la commune de Gitobe, beaucoup de familles rencontrent des difficultés de subsistance. Cela se remarque surtout quand on compte le nombre de différents groupes de gens malheureux à savoir : les enfants orphelins du Sida, les enfants vulnérables et légitimes, les sinistrés de la guerre, les veuves et les personnes âgées, ... Donc, il est d'importance capitale que des actions spécifiques à ces groupes soient menées afin qu'il y ait un développement durable et harmonieux de la société

Ces groupes de gens vulnérables connaissent de très graves difficultés à savoir :

- la scolarisation,
- le manque de nourritures,
- le manque de logement,
- le manque des soins de santé,
- le manque des habits,
- le manque du soutien moral, ...

Le pays, à travers des politiques décentralisées au niveau des communes, doit donc étudier sérieusement cette question.

Au niveau de la commune Busoni voici les statistiques des différents groupes :

16.1. Statistiques sur les enfants vulnérables et les handicapés dans la commune (2005)

Communes	Enfants chefs de ménage	Enfants soldats	Nombre total d'orphelins	Nombre d'orphelins appuyés	Nombre d'handicapés				
					Guerre	Naissance	Accident	Autres	Total
Gitobe	0	6	-	-					
Total province	92	80	5365	434	3	22	6	4	36 dont 23 filles

Source : Ligue ITEKA + AFJ , Centre des handicapés de Kanyinya

16.2. Statistiques sur les violences sexuelles et les veufs dans la commune (2005)

Communes	Nombre de viols recensés					Nombre de veufs			Nombre de veufs à appuyer			Nombre de mères célibataires
	Femmes	Filles	Fillettes	Garçons	Hommes	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Gitobe	1	0	5	0	0	12	27	39	-	-	-	-
Total province	9	21	34	2	0	41	126	157	8	142	150	142

Source : Ligue ITEKA + AFJ , Centre des handicapés de Kanyinya

16.3. Réintégration

16.3.1. Situation

La commune abrite un nombre important de personnes sinistrées de la guerre qu'a connu le Burundi. Ces personnes (à savoir toutes les personnes déplacées, regroupées sur sites, dispersées et rapatriées) constituent une autre catégorie de cas sociaux dépassant les capacités d'action de coordination du Ministère de la Solidarité Nationale, Droit de la Personne Humaine et du Genre.

Il s'agit des personnes :

- Déplacées,
- Regroupées sur sites,
- Dispersées,
- Rapatriées.

16.3.2. Données démographiques dans les sites de la commune Gitobe (situation de mars 2006)

Commune	Zone	Nom du site	Statut (provisoire, réinstallés)	Nbre de ménages			Structure par âge				Population totale
				déplacés	rapatriés	Total	0-3 ans	4-9ans	10-19 ans	20 ans et plus	
Gitobe	Gitobe	Butihinda	réinstallés	13	0	13	3	3	8	24	38
Total province				3234	15	3249	1618	2005	2662	4774	11059

Source : Données collectées auprès des sites des déplacés

CHAPITRE XVII. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.

La commune de Gitobe est une des communes de la province de Kirundo dans la région naturelle du Bugesera.

Cette région fait actuellement face à des défis majeurs dont le plus important est la sécheresse qui persiste depuis une dizaine d'années.

Les blocages, atouts et potentialités sur lesquels devront se baser les axes de développement de la commune Gitobe sont mieux appréhendés et mieux abordés au niveau provincial.

BIBLIOGRAPHIE

1. Banque Mondiale : Enquête participative sur la pauvreté au Burundi 1998.
2. COGERCO- Rép. du Burundi : Rapports Annuels 2001 ; 2002 ; 2003 ; 2004 ; 2005.
3. DMISP/PDCLCP : Plan triennal de développement socio-économique de la province de Kirundo (2001-2003) ; août 2000.
4. Direction Provinciale de l' Agriculture et Elevage /Kirundo: Rapport annuel 1995.
5. Direction Provinciale de l' Enseignement Kirundo : Rapports annuels 2004-2005 et 2005-2006
6. Direction Provinciale de la Santé Kirundo, Rapports périodiques des chefs des secteurs de santé
7. DPS Kirundo, Rapport annuel 2005
8. Gouvernement de la République du Burundi : Programme d'urgence 2006.
9. HCR, rapports périodiques
10. ISTEEBU : Base de données pour les indicateurs du développement humain durable 1990-2000, mai 2002.
11. ISTEEBU : Information du système d'information statistique sur la population au Burundi.
12. Ministère de l'action sociale et de la promotion de la femme : Politique sectorielle du ministère 2002-2004, 2002.
13. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Rapport de réflexion sur le crédit agricole au Burundi 1998.
14. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique : Découpage administratif du Burundi 2005.
15. Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ; Rép. du Burundi- IFES- USAID- Bujumbura- Janvier 2005 : Découpage Administratif du Burundi.
16. Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction : Population Burundaise de 1990 à 2003 : Estimation Projet BDI/99/P04- Appui à l'Elaboration et la mise en Oeuvre de la Politique Nationale de Population.
17. Ministère de la Planification du Développement et de Reconstruction : appui à la prise en compte des questions de Population dans les Programmes de développement : Population Burundaise en 2003.
18. MISP/Département de la population : Estimation de la population burundaise par sexe et par groupes d'âge quinquennaux selon les circonscriptions administratives (provinces et communes 2005).
19. OCIBU- Rép. du Burundi : Rapports Annuels 2001 ; 2002 ; 2003 ; 2004 ; 2005.

20. OTB- Rép. du Burundi : Rapports Annuels 2001 ; 2002 ; 2003 ; 2004 ; 2005.
21. PAS : Cadre stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté au Burundi ; document synthèse sur le diagnostic des conditions de vie et de pauvreté 2001.
22. PAS : Evaluation des initiatives à la base 2000.
23. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions de réinsertion et de réinstallation des sinistrés 2000.
24. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions du secteur de la santé et des services connexes.
25. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Agriculture et Développement du monde rural 2000.
26. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Education et services connexes 2000.
27. PNUD : La pauvreté au Burundi : le poids de la disparité 1998.
28. PNUD/PRRSLP : Plan opérationnel intégré de réintégration/réhabilitation des sinistrés et de lutte contre la pauvreté 2006.
29. SOGESTAL : Rapports Annuels 2003 ; 2004 ; 2005.